

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES MÉDECINS, BEKKAT BERKANI:**

«L'ACCÈS AUX SOINS TRÈS DIFFICILE EN ALGÉRIE»



Après le système éducatif, mis sur le banc des accusés, voilà celui de la santé qui, à son tour mis en cause par les professionnels eux mêmes. La cause serait-elle le produit d'un manque de compétence ou d'insuffisance dans la formation de nos cadres? Ou bien c'est simplement l'organisation et le suivi qui y auraient fait défaut? Jusqu'à l'heure actuelle, on n'entend que des critiques destructives de «cafés» mais jamais un rapport, scientifiquement et techniquement ficelé, décrivant objectivement la situation du système de santé national.

Suite en page 03

**SELLAL ET ZIARI
INTERPELLÉS
À CHLEF
PLUS DE 450
AGENTS
VACATAIRES
DE LA SANTÉ
SANS SALAIRE
DEPUIS 6 MOIS**

Page 04

SOURCE DE TOUS LES MAUX

**TRIBUNES OFFICIELLES
OU «OFFICIEUSES»?**

Page 13

OMAR BELATOUI PRESENTI
POUR SUCCÉDER À SID AHMED SLIMANI

**MCO: RETOUR
À LA CASE DÉPART**

Page 13

**BARREAU D'ALGER
L'ORDRE DES
AVOCATS BOYCOTTE
LES SÉANCES
DE LA COUR**

PAGE 03

**RENVERSEMENT D'UN
BUS PRÈS DE GUELMA
DEUX MORTS
ET NEUF BLESSÉS**

PAGE 04



**ORAN
22 | 12**

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent Nord Est



06h20
19h40
56%
3,22 km/h

Alger	☀️	19-10
Constantine	☀️	17-06
Annaba	☀️	19-09
Ouargla	☀️	29-14
Mostaganem	☀️	22-11
Béchar	☀️	28-16

INDEX

ZONE.....	02	CENTRE.....	09
ACTUALITES.....	03,04,05	SPORTS.....	10,11,12,13,15
ORAN.....	07	SOCIÉTÉ.....	17
OUEST.....	08	DÉTENTE.....	22

ZONE INTERDITE

02

www.carrefouralgerie.com



SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 15.000 nouveaux postes d'emploi dans les 4 prochaines années

Le ministre de la jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, a annoncé, samedi au cours d'un point de presse à M'sila, la création, au cours des quatre prochaines années à l'échelle nationale, de 15.000 nouveaux postes d'emploi pour renforcer l'encadrement du secteur. Les postes budgétaires qu'il est prévu de dégager à cet effet viendront répondre aux exigences liées à la gestion des infrastructures de jeunes et de sports dont le nombre s'est accru, des 10 dernières, "sans que cela ne soit accompagné des recrutements nécessaires", a souligné le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila. M. Tahmi a précisé que l'opération de recrutement sera réalisée "parallèlement à la mise en œuvre d'une politique d'investissements rationnelle, tenant compte, préalablement à l'inscription de futurs projets, de l'importance démographique et du taux de pratique sportive et d'animation de jeunes".



RADIO ALGÉRIENNE

Conventions de partenariat avec les radios communautaires de France



Six conventions de partenariat et de coopération ont été signées, samedi à Alger, entre la radio Algérienne et des radios communautaires basées en France, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Said. Les conventions visent à "développer un partenariat durable et mutuellement bénéfique pour répondre aux besoins et attentes de la communauté algérienne en Europe et particulièrement celle résidant en France". Ces conventions ont été signées, d'une part, par le directeur général de la radio Algérienne et d'autre part par les directeurs des radios communautaires basées en France. Il s'agit de Djina Kettane, directrice de Radio Beur FM, Tarek Mami, directeur de Radio France Maghre, Slimane Tir, directeur de Radio Pastel, Ali Abed, directeur de Radio Salem, Abdelmajid Deboussi, directeur de Radio Soleil et Fouad Charki, directeur de Radio trait d'union. Ces conventions permettront notamment de renforcer les échanges des programmes à caractère culturel, artistique, économique, politique et sportif, la mise en place de coproductions et de duplex, l'échange en matière d'assistance technique et logistique ainsi que l'élargissement du partenariat au volet formation.

Le Carrefour d'Algérie

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65 / Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR

ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28

ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos
remis au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos,
des commentaires ou des réactions,
n'hésitez pas à nous écrire.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92

Les compétences algériennes établies au Royaume-Uni se réunissent



Les compétences algériennes établies au Royaume-Uni ont organisé samedi à Londres une rencontre destinée à définir les moyens leur permettant d'apporter leur contribution au développement national. La rencontre, qui s'est tenue au siège de l'ambassade d'Algérie au Royaume Uni, a regroupé une cinquantaine de cadres de haut niveau représentant un large panel de secteurs d'activités. Plusieurs exposés ont été présentés, au cours de cette journée d'étude, sur des thèmes socio-économiques d'actualité comme le développement de l'énergie, les énergies renouvelables, les PME, la santé et l'enseignement de la langue anglaise en Algérie. Les experts ont été unanimes à exprimer une adhésion massive et spontanée ainsi qu'une volonté de contribuer à l'effort d'édification de leur pays natal sans contrepartie, "pour peu que des projets soient identifiés", ont-ils soutenu.

BAGUETTE DE PAIN Possibilité de maintien du prix sous conditions

Le président de la Fédération nationale des boulangers (FNB), M. Youcef Kelfat a affirmé samedi à Alger la possibilité du maintien du prix de la baguette de pain à 8,5 DA, à condition de baisser le prix de la farine à 1500 DA/quintal et d'annuler la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits utilisés dans la fabrication du pain. La FNB insiste sur la nécessité de garantir une marge bénéficiaire aux boulangers avoisinant les 20%, a estimé M. Kelfat, précisant qu'une série de propositions a été présentée afin de trouver les solutions adéquates à cette question. Parmi les solutions proposées, l'annulation ou le remboursement de la TVA appliquée sur les prix des matières premières utilisées dans la fabrication du pain, à l'instar de la levure, des améliorants et de l'électricité, outre la réduction du prix de la farine de 2000 DA à 1500 DA. Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, avait indiqué la semaine dernière à Oran, que près de 50 % des quantités de farine subventionnées par l'Etat n'étaient pas utilisées dans la fabrication du pain, soulignant que les quantités de farine restantes étaient destinées au secteur industriel et 25% à la fabrication de gâteaux, pâtisseries et autres usages.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES MÉDECINS, BEKKAT BERKANI:

«L'accès aux soins très difficile en Algérie»

Suite de la page Une

Le but est d'avoir une vue claire, afin de pouvoir le secourir par les remèdes nécessaires et le «soulager» de ses souffrances. Le citoyen, bien sûr le citoyen tout cours, qui en a payé et paie de sa santé les conséquences résultées. Pour les supers citoyens, on a les moyens pour aller se soigner ailleurs, ne serait-ce que pour un rhume de foin, donc a quoi sert de s'en inquiéter. La seule chose qui sauve la situation, c'est d'ailleurs, ce personnel et ces cadres qui malgré les insuffisances, pour ne pas dire les tares, font quant même de leur mieux, pour venir au secours de leurs concitoyens souffrants. Pour le Dr Mohamed Bekat Berkani, président du Conseil National de l'Ordre des Médecins, qui partage d'ailleurs cet avis, la situation régnant dans les hôpitaux algériens est «délétère». Donnant une alerte, hier matin, dans l'émission, l'invité de la rédaction de la Radio Chaîne 3, le Dr Berkani a tenu à souligner que ce constat, ne concerne pas seulement le secteur public, dénonçant par la même occasion, des cliniques privées, «pas à la hauteur des prestations pour lesquelles elles sont autorisées». L'interviewé a toutefois, déploré la désorganisation du système de santé, ainsi que les retards constatés dans la réalisation des infrastructures et la formation des personnels médicaux. «Quand vous vous présentez pour une consultation quelconque et que vous obtenez un rendez-vous, pour des mois plus tard, vous êtes face à une situation qui ne prête pas à l'optimisme», a-t-il regretté. Selon le représentant des médecins «l'accès aux soins est devenu, aujourd'hui, très difficile aux Algériens». Expliquant quelques unes des causes de cette dégradation, l'orateur a déclaré qu'en plus des problèmes déjà cités, les solutions entreprises au titre de la réforme

hospitalière ne sont plus adaptées. Il cite par exemple, l'inadéquation des structures de santé de proximité, qui ne disposent pas des moyens propres à répondre à la demande des malades. Il signale aussi l'absence de programme de formation post-universitaire des médecins. Pour le président du Conseil National de l'Ordre des Médecins, les ressources financières ne sont pas assez suffisantes pour permettre de développer le système de santé et assurer, par là même, un service de santé de qualité. «L'Algérie, signale-t-il, ne consacre que 5% de son PNB (Produit National Brut) au secteur de la santé.» Un budget infime par rapport aux pays voisins, à l'instar de la Tunisie, qui ne dispose pas des

mêmes ressources financières de l'Algérie, mais qui consacre plus de 7% de son PNB à la santé. Le président du Conseil plaide pour l'augmentation du budget de la santé et exige l'utilisation des ressources financières qui lui sont consenties à bon escient. «Le matériel médical et les médicaments coûtent de plus en plus cher, le secteur a besoin d'un meilleur appui financier. «Il faut dit-il, que cet argent soit bien utilisé, bien contrôlé, pour bénéficier, au bout du compte, aux malades». Dans ce sillage, le professeur a plaidé pour une relance du système de contractualisation et a appelé la sécurité sociale à s'impliquer dans la formation des personnels médicaux.

B. Abdelkader

PARLEMENT

Reprise mardi des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra mardi ses travaux en séance plénière, consacrée à la validation de la qualité de membre d'un nouveau député et au débat du projet de loi amendement et complétant la loi n° 04-08, relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. La clôture de cette séance sera mar-

quée par la réponse du ministre du Commerce, M. Mustapha Bembada, aux interrogations des députés, alors qu'une autre séance sera consacrée mercredi au débat du projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et à celles liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), a ajouté le communiqué.

BARREAU D'ALGER

L'Ordre des avocats boycotte les séances de la cour

L'Ordre des avocats du barreau d'Alger a boycotté dimanche les séances au niveau de la cour de justice d'Alger, toutes chambres confondues, en protestation contre "les dépassements et humiliations quotidiennes que subissent les avocats", a indiqué le bâtonnier, M. Abdemadjid Sellini. "Ce boycott est prévu pour une seule journée avec la convocation d'une assemblée générale extraordinaire mercredi pour examiner la détérioration de la situation des droits de défense et les dérives graves des pratiques judiciaires au niveau des juridictions", a précisé M. Sellini. Devant "la négligence des responsables quant au traitement de la question aux fins de consacrer un bon fonctionnement de la justice, l'Ordre des avocats a décidé ce boycott", a-t-il encore affirmé.

SAHARA OCCIDENTAL

Elargir le mandat de la Minurso et organiser un référendum

Les Nations Unies sont mises devant leur responsabilité. Le droit des Saharais à l'autodétermination paraît aujourd'hui indénié. Les participants à la 3ème Conférence mondiale sur le droit de la femme à la résistance l'ont d'ailleurs clairement et ouvertement fait savoir. Ils ont appelé dimanche à Alger, à l'unanimité les Nations Unies à élargir le mandat de la Minurso et à accélérer l'organisation d'un référendum «libre» et «intégrer», pour l'autodétermination du peuple sahraoui. C'est sur fond de surchauffe et de tension entre le Maroc et le Polisario à propos de la question, que se déroule aujourd'hui le Conseil de sécurité de l'ONU, pour examiner celle-ci. Examen qui portera aussi sur le rapport du S.G de l'institution onusienne. Et il est fort à parier que la question liée au référendum d'autodétermination sera comme d'habitude éludée étant considéré que seul le volet des Droits de l'Homme risque d'avoir la part du lion des débats. L'Ambassadeur de la République du Sahara, à Alger, M. Ibrahim Ghali, a appelé les Nations Unies à "assumer leurs responsabilités, afin d'élargir le mandat de la Minurso (Mission des Nations Unies, pour l'organisation du référendum au Sahara Occidental) et assurer une surveillance des Droits de l'Homme quotidiennement bafoués au vu et su de la mission onusienne". Tout compte fait, au vu des développements que connaît ce dossier délicat et les interférences marocaines à travers la récente cabale médiatique, la tension est à nouveau montée d'un cran. Le peuple sahraoui, particulièrement les femmes et les militants des Droits de l'Homme continuent, contre vents et marée, à braver le danger en dénonçant les exactions et la répression du Makhzen, bafouant ainsi les recommandations de la Minurso et de l'ONU. M. Ghali a précisé dans ce contexte, que la conférence d'Alger "se tient dans un contexte marqué par la réunion demain lundi, du Conseil de sécurité sur l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara Occidental", rappelant que la Déclaration d'Alger, qui couronnera les travaux de cette rencontre comportera plusieurs questions, dont "les Droits de l'Homme et le renforcement du réseau de solidarité avec la cause sahraouie dans le monde". De son côté, le président de la commission nationale consultative de promotion et de protection des Droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a appelé le Conseil de sécurité à "élargir le mandat de la Minurso et à organiser un référendum qui permet au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination". Il a "déploré" cependant, la poursuite par le Maroc, de sa politique de "répression et de violation méthodique des Droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés". M. Ksentini a salué à cette occasion, la "résistance" du peuple sahraoui et, plus particulièrement celle de la femme sahraouie, face à l'occupation marocaine.

B. Habib

Point de Vue

Par Mustapha HANTAZ

Des sanitaires pour nos plages!

On ne sait comment il conviendrait de prendre cette information rapportée par le quotidien national El Watan du 21 avril, par laquelle il est annoncé la mise place au niveau des plages de cabines sanitaires à l'usage des estivateurs. Bien sûr qu'il faut se réjouir (enfin), que les services communaux instruits sans doute par d'autres institutions aient décidé après cinquante années d'absence de ces équipements pourtant très nécessaires de les prévoir et, surtout, d'en annoncer l'imminence de l'installation à grands renforts médiatiques. Les infortunés touristes et baigneurs seront peut-être désormais rassurés si toutefois, la pratique est généralisée et entretenue, de ne pas faire de vilaines et nauséabondes rencontres au cours de risqués plongements, de substances que l'on croyait déposées en lieu sûr. L'on

pourrait alors se poser cette question essentielle et les potentiels touristes étrangers sans doute aussi: «Mais avant comment cela se passait?» En réalité, le processus par lequel ces décisions ont fini par être prises après tant d'années, est le révélateur de l'innanité de notre vision de la gestion de la chose publique et de la conception du bien-être du citoyen. Attendre cinquante années pour émettre des directives émanant de plus haut, afin que les collectivités mettent à disposition des cabines, dont la justification relève en fait du bon sens naturel, est proprement un scandale! En réalité pour un pays merveilleusement contrasté, considérablement favorisé par la nature et la géographie qui lui ont distribué 1.200 km de côtes parmi les plus belles au monde, et qui se propose surtout en bonne logique de jouer d'ici 2025 dans la Cour des grands en matière

de tourisme, il faudrait probablement repenser de façon moderne la gestion des plages et du littoral. Ne pas faire dépendre la gestion de ces espaces de vie et de vacances, de la seule volonté d'élus, ou d'administrateurs parfois condescendants, qui n'octroient certains avantages que parce qu'ils y sont obligés et en laissant entendre qu'ils pourraient les refuser.

En un mot comme en mille, il serait indiqué de «manager» avec rigueur en imposant un vrai cahier des charges et en le faisant respecter, afin que la gestion de la baignade, ou du littoral soit orthonormée, ou standardisée. Que l'on n'attende plus la directive aussi lumineuse soit-elle d'une structure administrative quelconque, dont ce n'est pas forcément la vocation, qui suggère de mettre en place de malheureuses cabines sanitaires.

ILS DEMANDENT DES SOLUTIONS
À LEURS PROBLÈMES

Les boulangers de Béchar en grève demain

Dans un communiqué remis à notre rédaction, lors d'un point de presse organisé samedi au complexe touristique "EL MADANIA", la section de l'union des boulangers de la wilaya de Béchar, affiliée à l'UG-CA, a lancé un appel à la grève nationale du mardi 23 avril du mois en cours et ce, en présence des boulangers de Béchar et des représentants des wilayas d'El Bayad, Naama et Adrar. Les boulangers revendiquent leurs droits professionnels et exigent des solutions à leurs problèmes, dictées par la DCP et jusqu'à aujourd'hui ne restent toujours que des promesses. Les boulangers rejettent l'utilisation de la grève à des fins partisans. Selon le communiqué les protestataires rejettent aussi la tutelle de Salah Souilah qui est actuellement poursuivi dans plusieurs affaires de justice, de faux usage de faux, dilapidation de deniers publics, détournement de biens et usurpation de fonction. La commission nationale des boulangers reste à l'écoute d'un dialogue sérieux avec les autorités publiques.

M.ZINEDDINE

GARDE-CÔTES DE ANNABA

05 personnes bloquées sur un rocher en mer secourues

Cinq personnes, bloquées en mer sur un îlot appelé "Rocher des deux frères" au large de Seraïdi (Annaba) ont été secourues et récupérées saines et sauvées, samedi lors d'une opération de sauvetage, a-t-on appris du groupement territorial des Gardes-côtes d'Annaba. Menée sur ordre du commandant de la façade maritime Est relevant de la 5ème région militaire, cette opération, qui s'est déroulée dans de "bonnes conditions", a mobilisé une vedette rapide et un hélicoptère de sauvetage des forces navales, a précisé la même source. Les cinq personnes ont été évacuées à bord de l'hélicoptère vers l'aéroport Rabah-Bitat d'Annaba où elles ont subi des examens médicaux, a-t-on également indiqué au groupement territorial des Gardes-côtes.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION
À AÏN ABID (CONSTANTINE)

02morts et 04 blessés

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu samedi après-midi sur la route nationale (RN) n° 20, près d'Aïn Abid (Constantine), a-t-on appris auprès de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit au lieu-dit Sallas lorsqu'un véhicule de tourisme s'est renversé après que le conducteur eut mal négocié un virage, provoquant le décès d'une jeune fille de 17 ans et de sa mère de 42 ans, et occasionnant de graves blessures à quatre autres personnes, toutes de la même famille, âgées entre 8 et 50 ans, a précisé la même source. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital d'El Khroub avant d'être acheminés vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Badis de Constantine. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

TRAVAILLEURS DU SUD

La grève maintenue cette semaine à Béchar

Les syndicats autonomes des travailleurs de la fonction publique dans les wilayas du sud ont décidé de poursuivre la grève, le mouvement de protestation se maintient pour la troisième semaine consécutive avec un arrêt de travail de 3 jours chaque semaine jusqu'à la satisfaction de toutes les revendications, notamment l'application de la prime de zone au moyen sud; ils exigent des solutions concrètes. Les syndicats ont tenu une réunion au niveau des bureaux du CNES où il a été convenu d'organiser un troisième sit-in à la place "Hassi Beida" au centre-ville, ce mardi, apprend-on au CNES où il a été confirmé la participation des médecins qui se sont ralliés au mouvement. Par ailleurs, il est prévu une rencontre mercredi prochain à Ghardaïa avec la participation des syndicats autonomes des wilayas du sud, apprend-on de même source.

M.ZINEDDINE

SELLAL ET ZIARI INTERPELLÉS À CHLEF

Plus de 450 agents vacataires de la Santé sans salaire depuis 6 mois

Ils se sont rapprochés de notre journal pour lancer un cri de détresse aux responsables, ils n'ont pas touché un seul sou depuis plus de 6 mois, certains un peu plus, parmi eux des pères de familles, des jeunes mariés, des jeunes qui ambitionnent de fonder un foyer et une autre catégorie de jeunes qui ne peuvent même pas se payer un café de leurs poches, des poches vides pendant des mois ça donne l'angoisse et ça fait perdre tout espoir dans la vie. C'est cette frange des

agents vacataires qui s'est rapprochée de nous, une frange dans le désarroi total et cela à un moment, disent-ils, où nous nous acquittons dans les règles des tâches qui nous ont été données dans le gardiennage nuit et jour, dans la sécurité au niveau des infrastructures sanitaires, dans le nettoyage et dans beaucoup d'autres tâches, nous sommes les hommes à tout faire, des hommes de main indispensables mais en retour nous sommes pénalisés par des mois de retard dans nos paies. Nous

sommes au courant qu'ici et là des agents vacataires au niveau des collectivités locales ont été intégrés pour de bon et de façon permanente dans leurs postes et qu'ils jouissent désormais de leurs droits professionnels en matière d'avancement dans leur carrière, dernièrement l'hôpital d'Ouled Mohamed a observé une grève dont parmi leurs nombreuses revendications figurait l'intégration des vacataires, pouvons-nous espérer voir se réaliser?

B.REDHA

PORTÉE DISPARUE LE VENDREDI DERNIER

Une fillette de 05 ans retrouvée morte à Tissemsilt

Une fillette âgée de 5 ans, disparue pendant toute la journée du vendredi dernier, a été retrouvée morte en fin d'après-midi sous les débris d'une maison en construction. La malheureuse victime, qui accompagnait ses parents, a échappé à la vigilance de ces derniers selon les premières constatations. Absente depuis près d'une journée, une fillette âgée de cinq ans, habitant dans la commune de Mahdia, wilaya de Tiaret, vient d'être retrouvée sous un amas de bois dans la

demeure de son grand-père à Ammari dans la wilaya de Tissemsilt. Selon les informations que nous avons recueillies, la petite fille était en visite chez son grand-père et elle n'a pas donné signe de vie, ce qui a poussé les parents à alerter les services de la Gendarmerie nationale. On a même lancé un appel à partir de la mosquée, avant la prière du vendredi. Cette atmosphère a déjà été vécue par la population d'Ammari lors de la disparition d'un enfant et qui n'a toujours pas été retrouvé à ce jour. Hier

matin, lors d'une simple fouille dans le garage du grand-père, les parents ont découvert le cadavre de la petite fille sous un tas de bois qui, vraisemblablement, l'avait enseveli. L'hypothèse du kidnapping était définitivement écartée, il s'agit donc d'un tragique accident domestique. Enfin l'on apprend que les services de la Gendarmerie nationale d'Ammari ont ouvert une enquête qui, ajoutée aux résultats du médecin légiste, déterminera certainement les circonstances exactes de ce drame. B. HAMOUDI

BEN MHIDI (EL TARF)

04 kg de corail saisis

Il est vrai à dire que la côte tunisienne est devenue depuis l'interdiction de l'exploitation du corail, une véritable plaque tournante en tout genre de trafic et en particulier du corail et du kif traité. Ce dernier fait des ravages au niveau des grandes agglomérations ayant pour noms Bouteldja, Bouhadjar, El Kala, Ben Mhidi et Dréan... En effet, hier selon nos sources généralement crédibles, les éléments enquêteurs des éléments de la brigade gendarmerie de la ville de Ben Mhidi - plaine ouest située à une soixantaine de km du chef-lieu de wilaya «El Tarf», ont saisi 04 kilogrammes de corail. Les mis en cause auraient pris la fuite à la vue des gendarmes dans une forêt boisée du côté de la plage dite «Batah». Notons qu'au cours de ces derniers jours l'activité des trafiquants de corail comparativement à l'année 2012 a

connu un net ralentissement. Selon certaines indiscrétions l'étau s'est serré sur ces trafiquants du côté algérien et tunisien. Ajouté à cela, la vigilance des gendarmes, policiers et gardes-côtes du côté algérien et haras el watani côté tunisien. Néanmoins, notons que plusieurs malfaiteurs et exploitants illégaux du corail ont été appréhendés et écroués au cours de l'année passée. La majorité écrasante d'entre eux abandonne généralement sur place la marchandise et l'arsenal ayant servi au saccage de cette production nationale aquatique. Toujours selon notre source, les services de sécurité ont pu récupérer au

cours du premier trimestre une importante quantité de corail. Cette ressource aquatique fait l'objet d'un saccage en bonne et due forme, bien qu'un décret ministériel interdisant depuis février 2002 toute forme d'exploitation. Les trafiquants ne semblent pas être dissuadés en dépit de toutes les arrestations effectuées dans ce milieu et la mise sous l'ombre de plusieurs d'entre eux. L'opération d'hier a été menée de main de maître par les éléments de la brigade de gendarmerie de Ben Mhidi au cours d'un ratissage effectué hier, du côté de la plage Batah.

Redha B.

RENVERSEMENT D'UN BUS PRÈS DE GUELMA

Deux morts et neuf blessés

Deux personnes ont trouvé la mort et neuf autres (dont un enfant de 2 ans) ont été blessées à la suite du renversement d'un bus de transport de voyageurs, samedi en fin d'après-midi dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris, dimanche, auprès du groupement de Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit sur la RN 20, au lieu-dit Bessabes, non loin de la localité de Houari-Boumediene (25 km à l'ouest de Guelma), provoquant le décès de deux jeunes gens d'une trentaine d'années et occasionnant des blessures à neuf passagers de ce bus qui assure la ligne Guelma-Constantine, a-t-on précisé. Selon les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur du bus aurait perdu le contrôle de son véhicule à la suite d'une brusque détérioration des conditions météorologiques qui a rendu la chaussée glissante, a encore ajouté la même source, précisant que le bus, après s'être renversé, a percuté un pylône électrique se trouvant à quelques mètres du bas-côté de la route. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

PLUS DE SOUPLESSE POUR LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

Nouveau code des Douanes

Le passage au niveau des douanes ne sera plus un casse-tête pour les opérateurs et les voyageurs. Le nouveau code prévoit plusieurs amendements qui visent d'un côté la facilitation des procédures, et de l'autre le renforcement du contrôle. L'avant-projet est actuellement au niveau du Gouvernement. Ce projet qui amende la loi 98-10 du 22 août 1998 portant code des douanes, modifiant et complétant la loi 79-07 du 21 juillet 1979, simplifie d'abord les procédures en matière de contentieux. «Les procédures du contentieux et la qualification des infractions seront clarifiées, les responsabilités des auteurs d'infractions et de l'administration douanière seront bien identifiées ainsi que les sanctions», a déclaré à l'APS une source de la Direction générale des Douanes (DGD). Le propriétaire de la marchandise sera ainsi pour la première fois «responsable» de toute fausse déclaration, une infraction qui incombe jusqu'à présent au seul commissionnaire en douanes, a-t-on souligné. Les cas d'application de la règle de prescription sont également définis avec précision dans le nouveau texte, a noté cette source, rappelant que l'absence d'une législation claire qui déterminait les délits exclus de cette règle rendait dif-

ficile la décision de l'administration douanière en termes de sanctions. Et pour renforcer le contrôle interne, le texte introduit un nouvel article qui interdit clairement aux agents douaniers de recevoir tout type de cadeaux ou paiements illicites de la part des importateurs, même si cette interdiction figurait déjà dans la loi de lutte contre la corruption, à laquelle les agents douaniers sont soumis. En cas d'infraction, l'opérateur économique qui vient reconnaître son acte se voit par ailleurs débarrasser de toute poursuite. En outre, un nouvel article du projet de ce code, veut que les douaniers licenciés de leurs postes ne puissent continuer à habiter la même ville où ils exerçaient sauf s'ils y étaient avant leurs nominations. «Ça va éviter que ces agents utilisent leurs connaissances au sein des administrations douanières locales pour passer des transactions illicites», a-t-on expliqué. Le nouveau texte, qui sera bientôt présenté au parlement, apporte d'autre part une nouveauté en matière de dématérialisation du dédouanement. Il propose un ancrage juridique à la déclaration douanière par internet même si cette démarche reste tributaire de l'authentification de la signature électronique en Algérie, toujours en étude, a-t-on souligné. Des facilitations des procédures douanières

au profit des voyageurs sont également prévues. Un article du projet de code stipule que les voyageurs sont autorisés à faire leurs déclarations douanières sans descendre de leurs véhicules, une mesure qui devrait réduire considérablement la durée de dédouanement aux ports au moment où les voyageurs algériens mettent aujourd'hui des heures avant de pouvoir sortir leurs biens des ports du pays. Les autres amendements, qui touchent à plus de la moitié des articles de l'ancien code des douanes, vont tous dans le sens de la simplification et la clarification, a précisé la même source. «Nous n'avons plus le choix: si nous voulons relever le défi de l'investissement et se mettre en conformité avec les nouvelles réalités économiques et commerciales internationales nous devons simplifier au maximum notre législation et nos procédures», avait résumé le Directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala lors de la clôture de la 6ème conférence nationale des cadres douaniers. M. Bouderbala a instruit les directeurs des écoles des douanes à travers le pays de familiariser leurs stagiaires avec cette nouvelle stratégie de facilitations de telle sorte que le futur code des douanes soit «appris par cœur» par tous les diplômés de ces écoles. **Halima B.**

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES MONDIALES

Laksaci met en garde contre les risques

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Laksaci, a mis en garde, samedi à Washington, des risques considérables qui pèsent encore sur les perspectives économiques mondiales dans le sillage de la situation financière difficile dans la zone euro et aux Etats-Unis, tout en appelant à un soutien fort aux pays en transition de la région MENA. M. Laksaci s'exprimait au nom du groupe des pays qu'il représente (Algérie, Afghanistan, Ghana, Iran, Maroc, Pakistan et Tunisie) à la réunion du Comité monétaire et financier international du FMI (CMFI) dans le cadre de la

réunion de printemps du Fonds et de la Banque mondiale qui se tient du 19 au 21 avril dans la capitale fédérale américaine. Le point positif relevé par le gouverneur de la Banque d'Algérie réside dans les mesures prises par les pays avancés et la forte performance des pays émergents et en développement, dont les pays à faibles revenus, qui se sont traduits, selon lui, par des signes d'amélioration graduelle des perspectives de l'économie mondiale et de la stabilité financière. Mais cela n'est pas suffisant, a fait valoir l'argentin algérien qui a relevé les "risques considérables" qui continuent de pe-

ser sur les perspectives à moyen terme au vu, particulièrement, de la situation encore difficile dans la zone euro et des incertitudes concernant la consolidation budgétaire et la réduction de la dette publique aux Etats-Unis et au Japon. Selon M. Laksaci, c'est que des risques apparaissent également dans certains pays émergents, et ce, en relation avec "la croissance rapide du crédit et des prêts frontaliers, facilités par la recherche de gains dans l'environnement actuel de faibles taux d'intérêt mondiaux". "Pas de place pour l'auto-satisfaction", a lancé M. Laksaci devant le CMFI.

COMMERCE

Légère baisse des prix à l'importation de marchandises en 2012

Les prix à l'importation de marchandises de l'Algérie, après une forte hausse (23,5%) en 2011, ont connu une décade de 2,8% en 2012, indique dimanche l'ONS qui relève que plus de 20% de ces importations sont encore concernées par des augmentations de prix. Cette évolution baissière des prix permet de réduire la facture des importations et améliorer les soldes extérieurs du pays, précise l'Office national des statistiques, qui relève par ailleurs, que l'augmentation des prix à l'importation demeure "importante" pour 20,5% des importations totales du pays. A cet effet, les chiffres consolidés de l'ONS relèvent que l'augmentation des prix demeure "importante" essentiellement pour les groupes de produits des biens de consommation (26%) et des matières premières et lubrifiants (6,5%). A l'exception de ces deux groupes de produit, la baisse de l'indice de valeur unitaire à l'importation de marchandises (prix à l'importation) a concerné l'ensemble des groupes de produits et a été particulièrement importante pour plusieurs d'entre eux, notamment les produits bruts (-43,2%). D'autres produits sont concernés également par ce recul des prix, il s'agit des équipements industriels (-8,8%), des produits alimentaires et des boissons (-6,8%) et les demi-produit (-0,8%) ainsi que les équipements industriels (-0,2%). En glissement annuel, la baisse des prix à l'importation s'est réalisée sur sept mois de l'année 2012. Il s'agit des mois de mars (5,8%), avril (5,7%), mai (6,5%), juin (6,6%), juillet (10,4%), août (9,1%) et décembre 3,7%. En revanche, les hausses ont été enregistrées durant les mois de janvier (3,6%), février (4,4%), mars (4,4%), septembre (5,3%), octobre 0,6%, et enfin le mois de novembre avec 2,7%.

Hausse en valeur des importations

En valeur courante, les importations de marchandises de l'Algérie ont enregistré une hausse de 5,4% en 2012 par rapport à 2011, totalisant 3.630 milliards de DA (près de 49,05 milliards de dollars) contre 3.442,5 milliards de DA (environ 46,52 milliards de dollars), indique encore l'ONS. Par groupe de produits, les évolutions en valeurs courantes en 2012 et par rapport à l'année précédente, montrent qu'à l'exception d'une importante baisse de 36% des équipements agricoles et d'un léger recul (2,7%) pour les biens alimentaires et 0,9% pour les produits bruts, les autres groupes ont tous augmenté. La plus forte augmentation en valeur a été enregistrée notamment par les matières premières, énergie et lubrifiants (35,8%), les biens de consommation (22,3%), les demi-produits (3,1%) et les équipements industriels (2,6%). En volume les importations ont enregistré une hausse de 8,5% en 2012 par rapport à 2011, selon l'Office.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Le Maroc «épinglé» !

Les Etats-Unis ont été sévères envers le Maroc quant à la question du Sahara Occidental, qui reste l'unique pays colonisé en Afrique. Le Sahara Occidental subit les affres de la violence du Maroc. Les images diffusées sur les réseaux sociaux et même par une télévision algérienne quant à la répression des forces marocaines contre des femmes sahraouies, ont été horribles et dépassant l'imaginaire. Les Américains comme les Français ont fini par se rendre compte que le palais royal ne veut pas d'une solution et refuse toutes les propositions de paix. La situation dans cette région risque de déborder à tout moment notamment avec l'expansion de l'intégrisme au Sahel. Le Maroc n'est pas prêt de faire la moindre concession sur cette question de l'autonomie du Saha-

ra Occidental en continuant à charger Alger de tous les maux. Aujourd'hui, les Etats-Unis présentent, en effet, un mémorandum en forme de propositions de résolution, appelant à «élargir les tâches de la Minurso aux Droits de l'Homme». Rabat crie au «complot», sachant que le Maroc sera épinglé dans cette affaire de Droits de l'Homme. Les puissances occidentales ont, semble-t-il, été excédées par le Maroc dans le traitement de ce conflit et même sa proposition d'annexer le Sahara au Royaume en lui accordant une indépendance «partielle», semble être qu'une échapatoire. Le monde a changé et on pense, aujourd'hui, carrément à l'indépendance de la Palestine, qui cohabite avec Israël. Le monde exerce, à cet effet, une pression sur Israël pour cette solution. D'un côté comme de

l'autre, on reste sceptique à cette solution, mais la Palestine est un bon de fonds de commerce pour de nombreux pays et le lobby sioniste tente de profiter de cette situation de «marchandage». C'est dire que le monde veut régler la question du Sahara Occidental sauf que le Maroc trouve toujours les moyens de retarder l'échéance. Aujourd'hui, le Maroc est affaibli politiquement et économiquement. Il ne peut résister au monde depuis que l'Algérie, par le biais de Bouteflika, a clairement crié haut et fort qu'Alger est respectueuse des décisions onusiennes et que le soutien aux Sahraouis et au Polisario est une question de principe. Depuis, Rabat est à court d'arguments sur le plan international. La violence marocaine a fini par leur jouer un mauvais tour.

ÉGYPTÉ

Morsi prévoit un remaniement ministériel

Le président égyptien Mohamed Morsi a affirmé samedi qu'il allait "bientôt" procéder à un remaniement ministériel, alors que le pays est en proie à une instabilité économique et politique depuis la révolte ayant provoqué en 2011 la chute du régime Moubarak. "Nous assisterons bientôt à des changements dans ce gouvernement qui toucheront plusieurs ministères", a affirmé Mohamed Morsi dans une interview à la chaîne Al Jazeera également diffusée par la télévision publique égyptienne. "L'objectif est de réaliser l'intérêt général", a-t-il dit en niant que ce remaniement soit lié aux pressions de l'opposition, qui réclame un gouvernement d'union nationale et fait du limogeage du Premier ministre Hicham Qandil une condition sine qua non pour participer aux législatives prévues à l'automne. Mohamed Morsi a régulièrement répété sa confiance à Hicham Qandil et, selon les médias, il pourrait remplacer notamment le ministre de la Justice Ahmed Mekki. Un haut responsable à la présidence a précisé que le remaniement devrait intervenir dans les prochains jours. "Il y aura six ou huit ministres (concernés) et d'importants changements parmi les gouverneurs. Parmi les ministères touchés, certains sont importants", a-t-il dit en refusant de préciser lesquels. "Nous commenterons quand nous verrons les changements, il y a trop de variables. Mais nous avons clairement fait savoir que, pour nous, ce dont l'Égypte a besoin est un gouvernement d'union nationale, susceptible de rétablir la confiance", a déclaré Ahmed Kamel, porte-parole du parti de l'ex-secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa. "Et les ministères liés (aux législatives) doivent être impartiaux", a-t-il ajouté. Selon Shadi Hamid, directeur de recherche au Centre Brookings de Doha, un nombre croissant à la confrérie des Frères musulmans, dont est issu le président Morsi, souhaite un changement au sein du gouvernement. "Il est clair pour tout le monde que Qandil est incompetent", a-t-il dit par téléphone. "Il y a aussi (la question) d'une plus grande présence des Frères musulmans au gouvernement. Elle est plutôt faible actuellement, six ou sept (ministres). Or, si les gens vous tiennent quoi qu'il en soit pour responsables des problèmes du pays (...), autant contrôler davantage de ministères". Néanmoins, les islamistes préféreraient accroître leur présence au gouvernement après l'élection d'un nouveau Parlement, plutôt que de faire dans un cabinet intérimaire. La présidence de Mohamed Morsi, élu en juin 2012, est émaillée d'affrontements meurtriers entre manifestants et policiers et de heurts confessionnels. Le gouvernement de Hicham Qandil doit en outre faire face à une situation économique extrêmement difficile, l'Égypte étant depuis la révolte confrontée à une montée du chômage, une baisse des revenus du tourisme et un effondrement des investissements étrangers en raison du climat d'instabilité.

PROCHE-ORIENT

Kerry rencontre Abbas pour parler du processus de paix



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a une nouvelle fois rencontré dimanche à Istanbul le président palestinien Mahmoud Abbas pour évoquer le processus de paix israélo-palestinien et la normalisation israélo-turque, a-t-on indiqué de sources diplomatiques. Les deux hommes, qui se sont vus plusieurs fois au cours des deux derniers mois, ont commencé à s'entretenir à 11H00 (08H00 GMT) dans un grand hôtel accompagnés de leurs délégations et un tête-à-tête est ensuite programmé, selon ce diplomate du département d'Etat. M. Kerry, qui était dans la mégapole turque pour une réunion samedi soir des "Amis de la Syrie", doit donner une conférence de presse seul vers 15H00 (12H00 GMT). Samedi à Istanbul, les Etats-Unis ont annoncé le doublement de leur assistance directe et la livraison d'équipements militaires défensifs aux rebelles syriens, un soutien qui est cependant en deçà des attentes de l'opposition au régime du président Bachar al-Assad. M. Kerry s'entre-

tiendra aussi avec le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan et son homologue turc, Ahmet Davutoglu, avant de partir pour Bruxelles. Au menu de ces entretiens: la normalisation entre Israël et la Turquie après près de trois ans de brouille après la mort de neuf militants pro-palestiniens turcs lors d'un raid maritime israélien au large de Gaza, a indiqué à l'AFP une source diplomatique turque. "Le processus de normalisation sera évidemment abordé. La Turquie est désireuse de surmonter ses difficultés avec Israël", a-t-on souligné de même source. C'est grâce à une médiation directe du président américain Barack Obama que les deux pays, autrefois alliés, ont décidé de reprendre des relations normales. Le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu a consenti le 22 mars dernier à présenter ses excuses officielles à la Turquie pour la mort des neuf Turcs, un geste exigé depuis longtemps par Ankara qu'il s'était jusque là refusé à accomplir. Une délégation israé-

lienne est attendue lundi à Ankara pour discuter de l'indemnisation des victimes de l'assaut meurtrier, en mai 2010, contre le ferry turc Mavi Marmara, navire amiral d'une flottille internationale qui voulait forcer le blocus maritime imposé par Israël sur la bande de Gaza. Mais les discussions s'annoncent difficiles car les familles des victimes réclament en premier lieu la levée du blocus de l'enclave palestinienne. "Notre priorité n'a jamais été l'argent. Nous voulons que nos frères palestiniens retrouvent leur dignité à Gaza avec la levée du blocus israélien puis que les coupables (du raid) soient punis", a souligné dimanche à l'AFP Cigdem Topçuoğlu, dont l'époux fait partie des neuf victimes. Sur le plan du conflit proche-oriental, M. Kerry et Abbas, qui se sont vus plusieurs fois ces deux derniers mois, "vont bien entendu poursuivre la conversation qu'ils ont depuis plusieurs semaines sur la manière de ramener les deux parties à la table des négociations", a dit un diplomate américain.

SYRIE

Washington double son aide militaire à l'opposition

Les Etats-Unis ont franchi samedi un nouveau pas dans leur soutien aux rebelles syriens en annonçant à Istanbul le doublement de leur assistance directe et la livraison d'équipements militaires défensifs, mais toujours pas les armes qu'ils réclament avec insistance. Au terme d'une réunion de plus de six heures du groupe des onze pays Amis de la Syrie, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a précisé que le montant de cette aide aux opposants au président Bachar al-Assad atteindrait désormais 250 millions de dollars. "Nous sommes aujourd'hui à un moment critique et c'est ce qui nous a amenés ici", a justifié M. Kerry devant la presse. "Les en-

jeux en cause en Syrie ne peuvent être plus clairs: l'utilisation d'armes chimiques, le massacre de la population par des missiles balistiques et le recours à d'autres armes de destruction massive", a-t-il détaillé. "Ce conflit déborde maintenant des frontières (de la Syrie) et menace les pays voisins", a insisté le chef de la diplomatie américaine, "le bain de sang doit cesser". M. Kerry n'a pas détaillé la nature des nouveaux équipements qui seraient distribués aux opposants syriens mais précisés qu'ils iraient "au-delà des rations alimentaires militaires et des kits d'aide médicale pour inclure d'autres types d'équipements non-létaux". Avant la réunion d'Istanbul, les médias améri-

cains ont affirmé que cette aide pourrait comprendre des gilets pare-balles, des véhicules ou encore des lunettes de vision nocturne. Si elle est montée en puissance, l'aide américaine reste toutefois encore loin des exigences de la rébellion, qui plaide depuis plusieurs mois pour la livraison d'armes, seule solution seule elle pour faire pencher la balance militaire et accélérer la chute du régime de Damas. Juste avant de rencontrer ses ministres des Affaires étrangères, la coalition de l'opposition a pressé les onze pays occidentaux et arabes qui la soutiennent de mener des frappes aériennes ciblées pour détruire les bases de missiles sol-sol Scud utilisés par le régime de Da-

mas. "Nous n'avons cessé de dire qu'Assad tire ses missiles sur des zones densément peuplées (...) sans conséquence pour lui. Répondre à ce problème par de l'argent ne le résoudra pas", a souligné devant la presse Yasser Tabbara, le porte-parole du Premier ministre intérimaire Ghassan Hitto. Sans surprise, cette demande n'a pas été entendue. Si le conflit est entré dans sa troisième année et a déjà fait plus de 70.000 morts, les Occidentaux refusent toujours de livrer des armes aux rebelles, inquiets de les voir tomber entre les mains de ses éléments les plus radicaux, comme le front al-Nosra qui vient de faire allégeance à Al-Qaïda.

DES SHOWROOMS EN ATTENDANT LE MONTAGE

Equipements médicaux, une chasse gardée des principales marques

Il est vrai qu'acheter un équipement médical n'est pas une industrie. Les professionnels estiment qu'il est patent que la rente a pris le dessus sur le montage. A quand une vraie « SNI » pour la fabrication des équipements médicaux ? C'est sur ces équipements d'ailleurs que misent les professionnels et les pouvoirs publics appuyés d'un ambitieux programme d'investissement afin de consolider nos hôpitaux. C'est un secret de polichinelle, les promoteurs à l'affût des nouveautés en matière de ces équipements doivent bomber le torse. Ils sont en train de faire leur chemin. Pour pérenniser leur business, ils sillonnent le monde et savent quoi acheter. Le monde des affaires prend de la vigueur. C'est de bon augure.

La 16ème édition du Salon International de l'Équipement Médical d'Oran, clôturé le 20 Avril a été une aubaine pour les professionnels du secteur. Des curieux et des potentiels clients sont aguichés et impressionnés par tant de gammes de produits comme les échographes, les électrocardiogrammes ou encore le détecteur de gly-

cémie, l'imagerie et les réactifs révolutionnant la chimie, qui font le tour des stands. Près de 400 experts étaient au chevet des visiteurs pour présenter toutes les nouveautés. Mais pour le client, il faut savoir quoi acheter. Cela s'apparente à un casse tête. Ces experts sont de véritables professionnels qui ont la capacité d'observer ou de scruter l'attente du citoyen frustré généralement par la qualité ou la garantie du produit qu'il achète. Le simple observateur peut remarquer que les marques européennes, ou américaines, font le bonheur des clients. Mais il y a les asiatiques qui arrivent en force. Leurs marchands savent surfer sur les tendances actuelles du marché. La société Eurl El Your d'Annaba a pu se faire un nom sur le marché. C'est un peu grâce à la grande marque chinoise « Edan Instruments ». « Edan » est le premier à avoir eu la certification des ECG de la Communauté Européenne (CE).

La société vise à compléter la gamme cardio (ECG, épreuve effort, holter ECG etc) avec les défibrillateurs électrochoc. Ce matériel est très exigé par les hôpitaux, les ser-

VICES de réanimation et les SAMU. La société se limite à ce créneau afin de faire bonne figure. Une position qui fait d'elle parmi les leaders. La société a eu des contacts avec des polonais à propos des électrocardiogrammes (ECG). Elle compte recevoir prochainement des français. Pour son gérant M.Boukram, « si le client veut payer moins cher, il faut qu'il sache quoi acheter ». Selon lui, les produits Edan sont garantis et ont fait leur preuve sur le marché depuis 2009. « On a des attestations de satisfaction de nos clients » explique-t-il. La marque est 4ème au monde pour l'ECG et 1ère en Chine pour le moniteur fœtal (ERCF). Elle fait partie des 20 meilleures sociétés de ce pays.

En somme, le filon est florissant. En matière de qualité prix, ces marques sont appelées à « se supporter ». Leurs représentants estiment que l'équipement revient moins cher au contribuable que s'il achète à l'étranger. Ils exhibent la robustesse et la fiabilité de leurs produits. A l'instar d'autres entreprises nationales, la concurrence semble féroce.

B.Habib

ANALPHABÉTISME

Le taux réduit à 12 % en 2017

Le taux d'analphabétisme sera réduit au niveau de la wilaya d'Oran de 18 % actuellement à 12 % en 2017, a affirmé dimanche le président du bureau de la wilaya de l'association "Iqraa". "Un grand pas a été franchi en matière d'alphabétisation au niveau local par le biais de l'association Iqraa", a souligné M. Fouad Boukerche qui était l'invité du Forum d'El Wasi, quotidien de langue arabe paraissant à Oran. Lors de cette rencontre consacrée à l'alphabétisation, à l'occasion de la célébration de Youm El Ilm (Jour de la Savoir), il a affirmé que l'objectif, à cours terme, est d'arriver à réduire le taux d'analphabétisme à 12 % en 2017. Il a également

signalé l'existence d'un programme spécial de pédagogie appliquée pour cette "école de la deuxième chance" qui se traduit dans les faits sur le terrain pour des illettrés et analphabètes, rappelant au passage les manuels édités au profit des apprenants ayant trait à des thèmes aussi importants que "la paix", "le planing familial" et "la citoyenneté" et autres supports pédagogiques d'enseignement religieux et de calculs. Aussi, a-t-il évoqué l'effort de l'Etat algérien, "un des rares pays au monde à financer l'opération de lutte contre l'analphabétisme", évaluée, cette année, à 54 milliards DA. M. Boukerche s'est déclaré, par ailleurs, satisfait de

la confiance placée en l'association "Iqraa" par certains partenaires dont l'Office national de lutte contre l'analphabétisme, les Directions de l'éducation et des Affaires religieuses et le secteur de la justice pour l'ouverture de classes dans les zones rurales éloignées, les prisons et, les mosquées, au profit des personnes qui ne savent ni lire ni écrire, estimant à 13.250 le nombre d'apprenants au niveau de la wilaya d'Oran. Le président du bureau de wilaya de l'association "Iqraa" a en outre annoncé la sortie, samedi prochain, de la deuxième promotion des enseignants de l'association Iqraa ayant suivi la formation "signe et langage".

SERVICE DE NÉPHROLOGIE DU CHUO

23 greffes rénales pratiquées avec succès

Le service de néphrologie du centre hospitalier universitaire d'Oran (CHUO) a pratiqué, depuis 2006, 23 greffes rénales avec succès, a affirmé mercredi son chef. Les opérations de greffe rénale ont touché 23 personnes de différentes tranches d'âges dont des enfants, a-t-il indiqué à l'APS en marge de la cérémonie de baptême de son service au nom de son fondateur, le regretté Maamar Benaï. Ces opérations, dont les résultats dénotent une performance et un savoir-faire du staff médico-chirurgical de ce service, ont bénéficié à

des malades d'Oran et des wilayas avoisinantes, a-t-il ajouté. Le professeur Abderrahmane Attar a, toutefois souligné, que ce qui a été réalisé dans ce sens est en deçà des aspirations, faute de donateurs, en comparaison avec la demande. Il a annoncé à cette occasion que des opérations de greffe rénale pour six malades sont actuellement en préparation. M.Attar a, au passage, valorisé les résultats obtenus au niveau de ce service en matière de traitement de maladies rénales notamment celle de lithiase sans le recours à la chirurgie dont ont bénéficié

2.000 personnes depuis 2006. Le regretté, Pr Maamar Benaï, mort le 1er octobre 2000, est le fondateur de ce service et le premier à avoir lancé des interventions de greffe rénale à Oran. En compagnie d'un expert allemand, il a effectué en 1979 la première expérience de transplantation d'organes d'animaux, selon M. Attar. La cérémonie de baptême de ce service a permis à l'assistance de revisiter des oeuvres et réalisations de Maamar Benaï, en présence de sa veuve, de membres de sa famille et de personnalités universitaires et médicales.

SALON INTERNATIONAL DU FUTUR TECHNOLOGIQUE D'ORAN DU 13 AU 15 MAI

A l'heure de l'école numérique

La 14ème édition du Salon international du Futur Technologique (Siftech) aura lieu au Centre des Conventions d'Oran du 13 au 15 mai prochains. Il est organisé sous le double patronage des ministères des PTIC et de l'Éducation nationale. Une centaine d'exposants présenteront les dernières innovations notamment en matière de PC, impression, affichage, tablettes, smart phones, téléphonie, communication, système d'information et solutions de logiciels. Les produits émaneront de 200 firmes nationales et étrangères. En Algérie, le Siftech à travers ses éditions permet de faire un état des lieux des TIC.

C'est une vitrine pour les choix technologiques que les professionnels doivent assumer. Cela tout en ouvrant à chaque fois, des horizons aux professionnels et aux métiers. La thématique de cette édition devra s'exprimer notamment sur quatre pôles d'attraction. Le premier est une classe de démonstration pour l'enseignement numérique fonctionnant au sein de l'exposition avec un tableau interactif, tablettes ou cours numérisés. Le deuxième est le concours doté de prix pour les meilleures oeuvres numériques destinées à l'enseignement. Le troisième est le cycle de conférences. Alors que le quatrième est la participation à l'exposition facilitée pour les start'up et porteurs de projets.

B.Habib

POUR AVOIR TOUCHÉ À LA DIGNITÉ DES POLICIERS

Mandat dépôt contre Cheb Fayçal

Comme nous l'avons rapporté dans notre édition d'hier, le chanteur de la chanson rai, Cheb Fayçal a été présenté devant le procureur de la République auprès du tribunal correctionnel à la Cité Djamel. Selon une source bien informée, après audition et la lecture du dossier, le procureur a ordonné la mise sous mandat de dépôt du chanteur en question. Le mis est cause fait l'objet d'une plainte pour atteinte à corps constitué, qui n'est autre que la DGSN. Pour rappel, Cheb Fayçal a chanté une chanson, dont le contenu touche à la dignité des policiers. Fayçal devra comparaître la semaine prochaine devant un juge, pour répondre aux accusations retenues contre lui.

A. Kader

TÉLÉPHONES UTILES - ORAN

SAMU:	041.40.31.31
Protection Civile	041.41.34.00/05
Hôpital d'Oran	041.41.39.26
Police secours17
Sûreté de wilaya	041.32.44.70
Gendarmerie Nationale	041.40.22.92
Aéroport Es-Sénia	041.51.11.53
.....	041.59.10.31/40
Air Algérie.....	041.42.72.05/06/07
Gare ferroviaire.....	041.40.15.02

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fajr	05:07
Dhor	13:31
Asr	16:41
Maghrib	19:36
Isha	20:56



CITÉ 544 LOTISSEMENTS KHAROUBA (MOSTAGANEM)

Les habitants réclament des taxis

Les habitants de la cité 544 lotissements, ayant une vue sur mer et ceux de Sidi Mejdoub, dépendants de la commune de Mostaganem, exposent leur situation et le calvaire vécu ces derniers temps en matière de transport et notamment le manque de taxis. Selon les habitants, les taxis qui desservent les cités 800 et 300 logements à Tigdiit, cessent de travailler, pour la plupart à partir de 18 heures, et même pour les minibus, laissant des centaines de personnes au niveau des arrêts de taxi, alors que les minibus qui desservent les lignes des cités citées plus haut, ne peuvent plus satisfaire les demandes de la population d'où, le manque de moyens de transport adéquat et le non respect des horaires causent une désorganisation totale de ce secteur. La plupart du temps, c'est l'option des clandestins qui est adoptée et ces derniers n'hésitent plus à pénétrer la station pour embarquer les clients, du fait de l'absence de taxis dans l'aire de stationnement, qui leur est réservée face au marché couvert du centre-ville. Vu l'afflux et le nombre important des usagers, les moyens de transport sont devenus insuffisants. Djamel-Eddine

MOSTAGANEM

02 arrestations

pour homicide volontaire

et non dénonciation de crime

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont identifié et arrêté, en un temps record, un individu coupable d'homicide sur une femme âgée de 34 ans originaire de la même wilaya, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les investigations menées par la brigade criminelle de la Sûreté de Mostaganem ont révélé que le meurtrier connaissait la victime dont le corps sans vie a été retrouvé le 14 avril au niveau de la zone industrielle de ladite wilaya. Des traces de coups et des hématomes ont été découverts au niveau de la tête de la victime. Les investigations ont, également, permis l'arrestation d'un repris de justice au fait du crime qu'il n'a pas dénoncé, souligne le communiqué, précisant que les deux mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent, lequel a ordonné la mise en détention préventive de l'individu coupable d'homicide volontaire et la mise sous contrôle judiciaire du second accusé de non dénonciation de crime.

TLEMCCEN

Une cinquantaine de familles relogées à Hennaya

Une cinquantaine de familles vivant dans des habitations précaires situées dans le centre urbain de la daïra de Hennaya, ont été relogées jeudi dans de meilleures conditions. Cette opération, qui s'inscrit dans le programme de la résorption de l'habitat précaire (RHP) a concerné, dans une première phase, trois principaux sites, a indiqué le chef de daïra, M. Nedjini Mohamed. Il s'agit de maisons précaires construites près de l'oued Galiane, de baraquements installés derrière l'église du centre-ville de Hennaya et une vieille école coloniale squattée par des familles depuis des années, en plus de quelques maisons éparpillées dans la ville, a-t-on précisé. Toutes les maisons précaires ont été démolies à l'exception de la vieille école qui bénéficiera de travaux de réfection et d'aménagement pour abriter le bureau communal d'hygiène qui sera doté d'un laboratoire, a-t-on ajouté.

PLACÉE AU NIVEAU DE «DAR EL AAJAZA» DE MOSTAGNEM

Une famille de six membres risque l'expulsion!



Au moment où l'Etat construit des millions de logements pour permettre aux Algériens de vivre dans la dignité, il existe encore et toujours des frustrés, des oubliés et des exclus. C'est le cas d'une famille composée de six membres. En plus du père et de la mère, quatre enfants âgés de 4 à 13 ans qui, après avoir

été exclus de leur logement, vivent désormais dans une maison réservée aux vieilles personnes. Comme un malheur n'arrive jamais seul, cette famille risque une deuxième expulsion ! Puisque le directeur de la DAS estime que sa présence est illégale ! Cette famille qui occupait un logement au niveau de la cité des 400 logements, a été

exclue par le propriétaire qui réside en France et qui serait un parent proche. Ne trouvant plus où aller, la famille a élu domicile dans le hall de l'immeuble avant d'être délogée par les forces de l'ordre qui ont placé la famille au niveau de ce centre. Les meubles et certaines affaires de la famille leur ont été momentanément confisqués dont les cahiers et les affaires scolaires des enfants, scolarisés au niveau de différents établissements scolaires, qui se retrouvent dans une situation précaire et difficile qui pourrait influencer sur leur parcours scolaire. La mère, âgée de 42 ans, estime que cela est ahurissant de subir de telles choses dans son propre pays et surtout quand on sait que des milliards sont alloués pour le ministère de la solidarité. Triste sort pour une famille qui a le droit de vivre dans des conditions décentes. Malak M.

ASSOCIATION DU CORPS MÉDICAL PRIVÉ DE CHLEF

La pneumologie au centre d'un colloque

Dans le cadre de la formation continue en médecine, l'Association du Corps Médical Privé de la wilaya de Chlef, a organisé, hier, au sein de l'hôtel El Hadeif, un colloque de pneumologie auquel ont assisté les jeunes médecins du secteur public et privé des wilayas de Chlef, Aïn-Defla, Tissemsilt et Relizane. Ce colloque organisé par l'ACMPC, sous l'égide de la Société Algérienne de Pneumo-physiologie (SAPP) a été animé par le professeur Nafti et ses assistants du service de pneumo-physiologie du CHU Mustapha d'Alger. Il était question dans ce colloque de recommandations en matière de prise en charge des malades souffrant d'un asthme chronique ou aigu, des recommandations faites et énoncées par le Pr. Nafti et ses assistants aux jeunes médecins, pour un respect des bonnes pratiques, car pour certains médecins, dira le Pr. Nafti, tout asthme est dû à une allergie alors que c'est faux, car un asthmatique est sensible à plusieurs gènes, et l'asthme lui-même est une maladie multifactorielle, il y a aussi des médecins qui donnent des certificats de dispense de sport aux enfants asthmatiques. «C'est un crime», dira

le professeur et les médecins qui interdisent le sport aux asthmatiques n'ont rien compris à l'asthme, bien au contraire, il faut inciter vos patients à pratiquer certains sports comme la natation, la marche, le footing et le cyclisme. Là n'est pas tout, il faut en plus faire un interrogatoire à vos patients asthmatiques savoir combien ils sont entassés dans une seule maison, combien de personnes fument dans leur maison, où habitent-ils, car plusieurs asthmatiques vivent dans des bidonvilles,

voire dans des caves, car l'environnement de l'asthmatique et ses conditions socio-économiques doivent être pris au grand sérieux lors du diagnostic.

Un colloque en somme d'une très grande importance au cours duquel plusieurs sujets en été débattus par plusieurs docteurs, dont le Dr Makhloufi qui a présenté un sujet l'asthme en urgence, le Dr Larbani sur le contrôle de l'asthme, le Dr Laouar sur la vaccination antigrippale.

B.REDDHA

683 BÉNÉFICIAIRES DE LOGEMENTS LPL À CHETTIA- (CHLEF)

La liste sera affichée avant le 30 avril

Selon le chef de daïra, une liste de 383 bénéficiaires de logements LPL au niveau du pôle urbain de Chettia prête à être affichée au courant de la troisième semaine de ce mois d'avril, mais affirme le chef de daïra cette liste en dernière minute a été retardée sur ordre du wali qui a proposé d'y ajouter à cette liste 300 autres bénéficiaires ce qui fera un total de 683 bénéficiaires de logements qui figureront sur cette liste globale qui sur instructions du wali toujours, devra être affichée avant la fin de mois d'avril, probablement avant la fin de la semaine en cours. Le pôle urbain de Chettia, ou comme on l'appelle communément la nouvelle ville de Chettia compte en tout 2.300 logements, dont 1.500 ont été déjà distribués et 683 autres le seront dans quelques jours, il restera encore 117 logements à distribuer qui ont été mis à l'écart pour le relogement de certains citoyens défavorisés par le sort et qui n'ont pu avoir leurs logements. B.REDDHA

KHALIDA TOUMI A BECHAR

Réévaluation de la restauration et réhabilitation de 05 Ksours

Mme la Ministre de la Culture, Khalida Toumi, effectuée depuis vendredi, sa première visite officielle dans la wilaya du sud ouest où des infrastructures relevant de son secteur, ont été inspectées. Dans sa 1ère étape de la visite, Mme la Ministre, accompagnée de ses proches collaborateurs, a été accueillie dans le ksar de kenadsa où elle a visité l'école Coranique, l'ancienne mosquée de Sidi Mhamed Benbouziane et celle aussi de Sid El Haj, un lieu de culte, nouvellement réhabi-

lité, datant de l'an 686. Dans la "KHAZINA" de Kenadsa qui renferme une richesse de manuscrits très anciens, Khalida Toumi, accompagnée de Mme Bitat, a reçu toutes les explications sur l'histoire de cette "KHAZINA", inaugurée le 26 /11/2006, après sa réhabilitation, et la valeur de ces manuscrits qui sont actuellement, à la portée des chercheurs.

Mme la Ministre insiste sur la numérisation tout en mettant en exergue la bonne gestion de la "Khazina" après qu'elle soit transformée

en Musée patrimoine national. Pour la gouverne, les travaux de restauration et de réhabilitation des ksours de Taghit, Kenadsa, Béni-Abbès, Kerzaz et Béni-Ounif avec une enveloppe actuelle de 55 MA, font l'objet de réévaluation, excepté les localités de Taghit et Béni-Ounif où l'étude est en cours. Dans sa 2ème étape de la visite, Khalida Toumi, a procédé à la pose de la 1ère pierre pour la réalisation d'un théâtre régional d'une capacité de 500 places à Béchar.

M.ZNEDDINE

www.lecarrefour-algerie.com

HARMLIA (OUM EL BOUAGHI)

Une vocation agricole en quête de développement!

Distante de 6 kilomètres de Ain Kercha chef lieu de daïra la cheapeautant, la commune de Harmlia 55 kilomètres à l'ouest du chef lieu de wilaya, abrite une population estimée à plus de 8.000 habitants. Cette dernière est à majorité rurale puisque seulement 2.000 âmes résident en milieu urbain, selon des sources municipales concordantes. Cette région à vocation agro pastorale, très riche en ressources hydriques, semble ne pas sortir encore de l'auberge. En effet l'eau est exploitée d'une manière anarchique et irrationnelle à cause du vol et de l'utilisation de quantités considérables d'eau potable à d'autres fins, notamment l'irrigation par les fellahs. Une situation nécessitant, selon des sources municipales, des mesures répressives parce que l'impact demeure plus que négatif sur l'approvisionnement du citoyen en liquide vital. L'approvisionnement du citoyen atteindrait les 400 litres/jour/habitant, si ce n'est le détournement en question! Jadis une région productrice par excellence de

la pomme de terre, Harmlia ne parvient toujours pas à redynamiser sa vocation première, en dépit du soutien de l'état aux agriculteurs pour l'élevage (vaches laitières) et autres, atteignant près d'un milliard. S'agissant de l'éducation, les 4 bus du transport scolaire demeurent insuffisants pour les effectifs des élèves et notamment ceux du secondaire qui se rendent quotidiennement à Ain Kercha. Dans l'attente de l'achèvement du lycée en cours de réalisation, le transport scolaire nécessite un renforcement. Alors qu'une opération de revêtement de 5 kilomètres de pistes est en cours, la commune a aussi bénéficié de 6 kilomètres de routes. En matière de logements, au demeurant, un facteur de stabilité dans ces zones rurales, la commune qui comptabilise un parc de près d'un millier de logements a bénéficié en 2012 de 30 logements ruraux en cours de réalisation, 105 logements ruraux collectifs et 170 logements sociaux sont achevés, en instance d'attribution par la commission de daïra, et 140 non encore lancés. Cependant l'absence du foncier (la majorité des

terres appartient au privé), entravent tous les programmes. Pour ce qui est de l'électrification, le taux dépassant les 97%, selon les mêmes sources demeure plus que satisfaisant, néanmoins le vol de câbles électriques demeure un véritable casse tête dans cette région. D'autre part, le secteur vital de la santé a bénéficié d'une salle de soins dont les travaux sont estimés à 95% qui viendra renforcer celle existante au chef lieu de commune. Deux autres salles de soins existent dans les mechtas mais le problème crucial réside dans l'ambulance très vétuste et non équipée pour assurer l'évacuation des patients. Une situation constituant un véritable calvaire pour les citoyens, d'où la nécessité d'une nouvelle ambulance. Enfin il importe de rappeler que Harmlia demeure une région productrice de cultures maraichères notamment la tomate, les piments et autres et de ce fait, nécessite alors une attention toute particulière des pouvoirs publics quant au soutien à la production agricole et l'encouragement de l'investissement agricole.

Skander K.

HOPITAL BESBES D'EL TARF

Retard dans la réalisation

Après un arrêt qui aura duré plus d'une année, les travaux pour la construction de l'hôpital de Besbès, dans la wilaya d'El Tarf, seront inévitablement relancés selon une information crédible locale. Selon toujours la même source, un milliard de dinars a été accordé à la wilaya d'El Tarf, afin de pouvoir relancer les travaux en arrêt depuis plus de dix sept mois à la suite d'un contentieux entre les Chinois maître d'ouvrage et la Direction de la Santé de la wilaya d'El Tarf. Attendu par toute la population de la plaine ouest comprenant notamment les daïras de Ben Mhidi, Dréan et Besbes, cette importante infrastructure sanitaire ne sera fin prête que vers le premier trimestre de la prochaine année 2014. Ainsi donc, cet hôpital d'une capacité

de 240 lits est appelé dès sa concrétisation à prendre en charge, en matière de soins et de prestations médicales, les populations de la partie ouest de la wilaya d'El Tarf, contraintes jusqu'ici de se déplacer au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, de nombreux malades de ces trois daïras ayant une population de plus de 275.000 habitants, sont obligés par manque d'infrastructures sanitaire et le long déplacement entre les localités et le chef-lieu de wilaya à orienter leurs malades vers Annaba, parfois vers l'hôpital de Bouchehouf dans la wilaya de Guelma. Cette nouvelle infrastructure, dont le taux d'avancement avant l'arrêt des travaux est de 50 pour cent. A l'instar des autres hôpitaux jusqu'ici réalisés, cette nouvelle infrastructure prendra en charge les malades ayant des problèmes de

santé dans la gynécologie obstétrique, de chirurgie générale et de pédiatrie. Par ailleurs, il sera également équipé pour assurer la formation continue des médecins dans de nombreuses spécialités. Une salle amphithéâtre sera réalisée, afin d'organiser des séminaires qui profiteront aux praticiens. L'arrêt des travaux à cause de contentieux qui aurait pu être réglé dans l'immédiat a retardé l'inauguration de cet hôpital. Ce dernier aurait pu résoudre de nombreux problèmes aux malades de la région sur le plan sanitaire et aussi économique. Enfin signalons au passage que la santé dans la wilaya d'El Tarf a connu un net recul dans de nombreux services, suite au laxisme flagrant à différents niveaux. Les responsables locaux ont tendance à rectifier le tir.

Redha B.

MILA

Les motos de la terreur

Mila, comme dans toutes autres localités telles que Cheïghoum-Laid, Tadjananet, Telegma où les motocyclettes sont abondamment utilisés, la vie des piétons est mise en danger, devant la prolifération inouïe de ces engins car les conducteurs de ces motos, tous types confondus, sortent de partout comme des champignons. Il convient de signaler en outre que les pilotes de ces machines à deux roues ne respectent aucune signalisation et croient avoir toujours la priorité. Ainsi, ces communes rencontrent, en effet, de vraies difficultés à lutter contre la multiplication extraordinaire de ces engins conduits souvent à vive allure par des adolescents ignorant tout du code de la route et sillonnant, de jour

comme de nuit, les artères des grands centres urbains mettant en danger les passants et les usagers de la route. Le soir venu, profitant de la baisse de fluidité du trafic routier, des jeunes et moins jeunes sur de grosses cylindrées, non munis de casque de sécurité, s'adonnent, au péril de leur vie et des autres, à des démonstrations et des exhibitions spectaculaires et hasardeuses enchaînant des aller-retour ininterrompus, slalomant entre les voitures et les passants tels des cascadeurs faisant fi de toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de circulation routière peu soucieux des dangers en décollant. Cette situation, on ne peut plus dramatique dont se plaignent les riverains, a atteint son paroxysme lors-

que les citoyens, en plus des dangers qu'ils encourent, sont fortement dérangés dans leur sommeil et leur quiétude surtout que ces scènes, le moins qu'on puisse dire foudroyantes, qui s'exécutent et se reproduisent quotidiennement provoquent un vacarme incessant et insoutenable. Devant cet état de fait, les responsables concernés doivent réagir et sévir comme il se doit pour mettre fin à ces désagrèments, notamment les services de la sûreté urbaine qui doivent intervenir et appliquer la loi dans toute sa rigueur pour faire cesser les dangers permanents occasionnés par ces engins qui sèment la terreur dans les villes et causent beaucoup de désagrèments aux citoyens.

S.B.

BOUIRA

2ème colloque

international sur Tamazight

Toujours aussi active à rendre des connaissances, des idées accessibles au grand public en les faisant connaître, propager, l'université Akli Mohand Oulhadj a été encore une fois, l'espace d'un colloque international du genre, le creuset fusionnel d'un débat aussi animé que dirigé et de réflexion profonde ayant pour thème: «La langue Amazigh, de la tradition orale au champ de la production écrite, parcours et défis». Cette rencontre scientifique qu'accueille le Département de la Langue et Culture Amazighes (DLCA) à laquelle a été conviée, en plus d'universitaires algériens au C.V bien établi, toute une brochette de professeurs émérites dépêchés de l'INALCO de Paris et le IIRCAM de Rabat, s'est penchée à travers les 24 communications programmées, sur la question nodale, qui traite de l'oralité et de son passage à l'écrit. Ainsi, des communications présentées, il se dégage une identification claire, segmentée en trois gradations, l'œuvre pédagogique se définit alors, en cristallisation électorale, à savoir: parcours, bilan et perspectives. Premier à intervenir après l'allocution d'ouverture dans ce bouillon de culture, qui fait référence à «l'échelon différentiel», le docteur Mostifa Ben Abbas de l'Université de Nador (Maroc), s'est proposé d'examiner «les caractéristiques sociolinguistiques de l'oralité et d'identifier les sources principales régissant sa variation sociale».

Prenant le relais, Le Dr El Khatir Aboukacem de l'IIRCAM de Rabat a examiné à travers sa communication: «la culture amazigh est-elle nécessairement orale», les formes de l'écrit, leurs fonctions et contexte d'utilisation à partir d'un capital historique et culturel, qui se sont adaptés aux nouvelles conditions et besoins sociaux et politiques. Toujours dans cette tribune à expression plurielles, s'est alors succédé le professeur Kamel Bouamara de l'université de Béjaïa, dans l'objectif visé à travers son approche communicative intitulée: «de l'oralité à la codification graphique du Tamazight-Taqbaylit: quels passages à l'écrit», se traduit d'abord pas la nature de la production scripturaire et/ou livresque, puis son importance et enfin son impact sur le statut de la langue, de la littérature et de la culture amazighes-kabyles. Abondant dans le même sens, d'autres intervenants sont allés chacun dans son analyse, pour mieux cerner la question à l'ordre du jour.

TAÏB HOCINE

JIJEL

Un mois du patrimoine

riche en événements

Un programme "riche et varié" a été arrêté à Jijel à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a-t-on appris lundi auprès des responsables locaux de la Culture. Le musée Kotama, au centre-ville, et la maison de la culture Omar Oussedik sont les sites choisis pour abriter de "nombreuses manifestations destinées à mettre en exergue le riche patrimoine culturel aussi bien local que national", ont indiqué les directeurs de la culture et de la maison de la culture. Le coup d'envoi des manifestations sera donné le mardi 16 avril, à l'occasion de la célébration de Youm el Ilm (Journée du Savoir) en hommage à l'illustre penseur Cheikh Abdelhamid Ben Badis ũ avec, notamment, l'organisation d'une exposition permanente de livres édités lors de la tenue de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ALGER

Fajr	04:47
Dhor	12:49
Asr	16:28
Maghrib	19:23
Isha	20:45





Renault Algérie
ETS LAZREUG
à votre service

**L'entretien
sans rendez-vous**



**N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil vous sera réservé**

Salamandre - Mostaganem
Tel: 045 33 04 31 / 045 33 04 32 / 045 33 06 33
Fax: 045 33 04 48



**Vite : une surprise vous
attend lors de votre achat**

Seulement 990 000 DA
CREDIT 0%



mazda



BT-50

Jamal

Distributeur Officiel Mazda
Route de Meftah lot N° 01 Oued Smar, Alger
Fax : 021 754 808 021 522 118
Mob : 0770 350 561 0770 350 568 0770 651 075 0770 350 575

ROBUSTESSE ET FIABILITE
LA REFERENCE DES PICK-UP

Ribéry : "Je veux finir ma carrière au Bayern"

Encore capitaine du Bayern samedi à Hanovre (6-1), Franck Ribéry n'a jamais été aussi heureux dans son club bavarois avec lequel il nourrit beaucoup d'ambitions. Il a confirmé au micro de Téléfoot vouloir terminer sa carrière en Allemagne.

Franck Ribéry est bien au Bayern Munich et compte bien y finir ses jours de joueur professionnel. A 30 ans, le milieu passé par l'Olympique de Marseille ne se voit pas terminer sa carrière autre part qu'en Bavière, où il fait le bonheur de son club depuis 2007. Sacré champion d'Allemagne cette saison et engagé en demi-finale de Ligue des champions face au FC Barcelone, "Kaiser Franck", 8 buts en 24 matches de championnat cette saison, aime le Bayern Munich et l'a fait savoir dimanche matin dans Téléfoot. Après avoir avoué au Mundo Deportivo avoir été "en contacts avec le Real Madrid et le Barça il y a deux ou trois ans" et décidé de rester au Bayern, Ribéry ne regrette donc pas du tout son choix.

Preuve de la confiance de tout le club en son international français, Ribéry s'est découvert un nouveau rôle, celui de capitaine. Un brassard qu'il a porté à deux reprises déjà (face à Nuremberg puis à Hanovre) et qui le rend "heureux" comme il a pu l'exprimer à l'issue de la rencontre face à Nuremberg, tout en remerciant son entraîneur Jupp Heynckes. Désormais, l'objectif est clair et de taille pour le Français : réaliser le triplé championnat-Cou-

pe-Ligue des champions avec son club. "Si on a la chance de gagner la Coupe et la Ligue des champions, ce sera extraordinaire", a-t-il confié à Téléfoot.

Quant à son avenir personnel, il n'imagine pas d'autre issue que de jouer son dernier match sous ses couleurs actuelles. A la question d'un rumeur qui l'enverrait au PSG, Ribéry se dit "fiatté" mais reste ferme : "Je suis très heureux au Bayern, je suis comme à la maison. L'envie d'y finir ma carrière est là. Elle est réciproque, de la part de tout le monde, des dirigeants". Un bonheur qui pourrait être encore plus complet avec une qualification pour le Mondial au Brésil l'année prochaine.

City prépare une grosse offre pour Cavani ?



Les dirigeants de City seraient prêts à payer un salaire de 15,5 millions annuels à Cavani s'il s'engage

avec le club manchesterien.

Selon le Daily Mail, Manchester City serait sur le point de faire une offre salariale pharaonique pour Edinson Cavani. 15,5 millions d'euros par an. L'Uruguayen serait dans ce cas, le joueur le mieux payé de la Premier League. Edinson Cavani est sous contrat avec Naples, ce dernier dispose d'une clause libératoire de 63 millions d'euros.

ASSE

Une victoire à 1,72M€!

L'ASSE a remporté, samedi au Stade de France, la Coupe de la Ligue en s'imposant (1-0) contre le Stade Rennais. Une victoire qui permet aux Verts de s'assurer une qualification en Ligue Europa et de gagner son premier titre national depuis 1981. Un succès de prestige, donc, qui reste plus symbolique en terme financier. La LFP reverse en effet au vainqueur de l'épreuve un chèque de 1,72M€, soit le même que celui offert lors de la saison 2011-2012. Pour sa finale, le Stade Rennais, de son côté, récupère 1M€.

Des sommes qui ne changent donc



Mandanda pas intéressé par Monaco

Le gardien marseillais Steve Mandanda a indiqué ce samedi que la possibilité de rejoindre l'AS Monaco cet été ne l'enchantait guère. En compagnie de nombreux autres joueurs internationaux, Steve Mandanda, le dernier rempart de l'OM, a été présenté récemment comme l'une des cibles de l'AS Monaco en vue du prochain mercato. Questionné à ce sujet et à propos d'une éventuelle offre monégasque, le portier olympien a répondu : « Ce n'est pas sérieux. Et même si ça l'était, je dirais non ». « Aujourd'hui, je suis bien à Marseille, je suis dans un club qui avance, a-t-il enchaîné. Je me sens bien, les gens me font confiance. Si je veux avancer et progresser, c'est dans un grand club qui veut jouer la Ligue des champions. Aujourd'hui, je ne me pose pas la question de partir ».

BARÇA

Abidal pourrait jouer contre le Bayern



L'entraîneur adjoint du FC Barcelone Jordi Roura a assuré samedi que le défenseur français Eric Abidal, titulaire contre Levante pour la première fois depuis sa greffe du foie il y a un an, était "une possibilité" pour accompagner Piqué en défense centrale, mardi en demi-finale de la Ligue des Champions contre le Bayern.

"Bartra est en pleine forme et c'est une option et Abidal est une autre possibilité. Aujourd'hui (samedi), il a joué 90 minutes et s'est senti bien. Nous sommes très contents de sa performance", a expliqué Roura en conférence de presse après la victoire (1-0) du Barça contre Levante. Abidal, qui avait déjà retrouvé la compétition le 6 avril dernier en entrant à la 69e minute du match Barça-Majorque, a en effet franchi donc une étape supplémentaire dans son come-back en étant titulaire, samedi contre Levante.

Très à l'aise dans ses interventions, "Abi" a dégagé une impression de facilité et de maîtrise. La question principale reste maintenant de savoir si le Français de 33 ans peut commencer d'emblée, mardi en demi-finale aller de la Ligue des Champions contre le Bayern Munich, aux côtés de Gerard Piqué, afin de compenser les absences de Puyol et Mascherano, blessés de longue durée.

"Nous déciderons (qui accompagnera Piqué) dans les entraînements qui nous restent", a conclu Roura.

Si Abidal jouait mardi contre le Bayern - que ce soit d'entrée de jeu ou comme remplaçant, l'histoire se répéterait d'une certaine manière puisqu'après sa première opération du foie en avril 2011, le Français était réapparu en demi-finale retour de la C1, contre le Real Madrid (2-0; 1-1).

REAL MADRID

Marcelo et Modric manqueront Dortmund

Blessés samedi lors du match face au Betis Séville, Marcelo et Luka Modric ne pourront pas prendre part à la rencontre de leur équipe du Real face à Dortmund, mercredi. En demi-finale aller de la Ligue des Champions, le Real Madrid croise le fer mercredi avec le Borussia Dortmund. Un rendez-vous capital auquel ne participera pas le duo Marcelo - Luka Modric. Les deux joueurs se sont blessés samedi lors d'un match de la Liga face au Betis (3-1). Sorti sur civière, le premier souffre d'une déchirure musculaire à la cuisse gauche, tandis que le second a eu une contracture au mollet. Egalement touchés durant cette partie, Karim Benzema (cheville) et Diego Lopez (hanche) devraient, eux, être de voyage en Allemagne.

ARSENAL

Löw pour succéder à Wenger

D'après The Times, Joachim Löw fait figure de grand favori pour succéder à Arsène Wenger à la tête d'Arsenal. Löw sera libre après le Mondial 2014 et justement, le contrat d'Arsène Wenger a la tête des Gunners expire la même année. Mais le choix aurait d'ores et déjà été validé par "Silent" Stan Kroenke, actionnaire majoritaire du club. Mais celui-ci ne désespère pas de convaincre Wenger de prolonger.



LDC - 1/8E A / AC LÉOPARDS (COG) 3-1 ES SÉTF

L'Entente rate sa première manche!



CR BELOUZIDD

Gana: "Je vais proposer à Bouali un contrat de deux ans"

Le président du CR Belouizdad, Azzedine Gana, a affirmé dimanche qu'il allait proposer un nouveau contrat de deux ans à son entraîneur, Fouad Bouali, dont l'avenir est incertain avec le Chabab.

"Bouali est un entraîneur à qui l'on tient énormément au vu du travail effectué avec l'équipe, son sérieux, et son abnégation. Je vais lui proposer de prolonger son contrat de deux ans car au CRB, on prime la stabilité, seul gage de réussite", a souligné à l'APS le premier responsable du Chabab.

Arrivé au CRB au milieu de cette saison en remplacement de l'entraîneur italo-suisse Guglielmo Arena, le staff de Tiemcen a réalisé un parcours honorable, selon les observateurs, eu égard à la situation critique prévalant dans l'équipe et marquée notamment par les graves à répétition des joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

"En dépit des difficultés rencontrées, Bouali a su mener l'équipe vers de meilleurs résultats. Franchement, s'il viendrait à partir, ce sera une grande perte pour le club", a-t-il ajouté.

Le président du Chabab se dit confiant quant à la décision de Bouali de continuer son aventure avec le club algérien.

"Sur ce sujet, je suis très confiant. J'ai discuté avec lui sur son avenir, et nous avons

conclu un accord de principe", a-t-il précisé.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

CHAMPIONS LEAGUE (8ÈME FINALE ALLER) La JSM. Béjaïa sans conviction face à l'E.S. Tunis

La J.S.M. Béjaïa a été tenue en échec (0-0), ce vendredi au stade de l'Unité maghrébine, par l'E.S. Tunis, en match aller, comptant les huitièmes de finale de la coupe d'Afrique de clubs champions, se mettant en réelle difficulté dans la perspective du match retour.

Comme au tour précédent, les poulains de l'Italien Gianni Solinas malgré un visage, nettement plus éduqué, n'ont pas osé, conservant trop souvent le ballon sans pour autant réussir à construire de vraies occasions de buts. Hormis, celle réalisée d'entrée de jeu par l'intermédiaire, de Mbarki (?), qui s'est retrouvé latéralement seul face à la cage adverse, mais kuppée, ou celle de Zennar (20'), en position de scorer, mais qui a péché par généralité en servant Ali-Ferguène, en position d'hors jeu, la rencontre a valu par cette physionomie.

L'engagement était certes là, mais l'audace a ostensiblement manqué, autant que la concentration, particulièrement en seconde mi-temps où, les Vert et Rouge ont cédé beaucoup de champ à leur adversaire, s'offrant même quelques succès frustrés, heureusement sans conséquence. La plus évidente aura été celle, infligée

au gardien Djabaret par l'ex-pensionnaire du Mouloudia d'Oran, Youcef Bellalil, lequel, après un coup franc (30'), efficace deux défenseurs, puis décoché un tir terrible qui s'en est allé mourir sur la transversale, puis en hors champ.

Avant dire, les protégés de Maher El Kenzari n'ont pas également de leur côté tenté le diable, se contentant de jouer le plus clair du temps en recul et misant à l'occasion sur des contre-attaques, au demeurant, peu appuyées. Bellali, Majdi Traou et, à un degré moindre, Jouiri ont fait le boulot de l'équipe de Yemna Gouraya.

En rodage, avec essentiellement une composante qui découpe le haut niveau, les Vert et Rouge n'ont pas pour autant démerité. Et l'audace qui a manqué, en cette fraîche journée d'avril, pour beaucoup, est à imputer à sa jeunesse et à son manque d'expérience.

Les promesses, à l'image de Mbarki, Ali-Ferguène, Nait sont pourtant réelles et capables de renverser la vapeur au retour et redéfinir peut-être l'exploit récent de Kumsal (Ghana).

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

Le président du CRB a également souligné que le club ne se fera pas de souci pour le salaire de Bouali, car il sera réglé par le club.

OMAR BELATOUI PRESENTI POUR SUCCÉDER À SID AHMED SLIMANI

MCO: Retour à la case départ



Bien que le nul du Wadad de Tiemcen chez lui face au Chabab de Constantine et la défaite de l'USM Bel Abbès, vendredi en fin d'après-midi à Tiz-Ouroua a redonné un fort espoir aux Oranais du Mouloudia d'assurer leur maintien parmi l'élite avant même d'aller défier le WAT pour le compte de la 30ème et ultime journée de Ligue 1.

La glissade à Batna condamnera le MCO à lutter jusqu'au bout pour éviter de se faire coffrer au poteau par le CAB d'AF Fergani. Car, bien que les chances du Mouloudia d'Oran restent intactes à quatre journées de la fin du challenge, le doute s'est quand même réinstallé dans les foyers et lieux des supporters des « Rouge et Blanc » qui craignent énormément que tous les sacrifices consentis ces derniers mois partent en fumée en ce mois d'avril de tous les risques.

Et avant de se retrouver à Tiemcen à l'occasion de la dernière journée de championnat, Widadis, Bel Abessiens, BA-

Source de tous les maux

Tribunes officielles ou « officieuses » ?

La violence dans le football algérien n'est pas un phénomène nouveau puisque l'aggraver la discipline depuis plusieurs saisons. Pis encore, ce fléau rampant prend de l'ampleur en quittant les allées des stades et les tribunes pour s'en prendre aux acteurs eux-mêmes. L'heure devient très grave ! Les présidents de certains clubs ont beau essayé de minimiser certains incidents, pour éviter les sanctions, mais ce qui se passe à chaque rencontre, reste très grave et condamnable à plus d'un titre.

Peu importe la raison, encore moins pour des considérations arbitraires (erreurs ou décisions douteuses), rien ne peut justifier l'escalade de violence qu'on connue

dans un jour de Ramadan synonyme de foi et de piété. Le pire dans tout cela, c'est lorsque la tribune officielle d'un enceinte, sensée être l'endroit le plus sécurisant, se transforme en arène. L'ensemble le plus récent, est celui de la tribune officielle, devenue officieuse, du stade 20-Août de Ruissau.

Il est vrai que le geste de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

MAHER EL KENZARI: "Il faut se méfier de la JSMB au match retour"

L'entraîneur de l'ES Tunis, Maher El Kenzari, a qualifié de "désastre piége" le nul vierge (0-0) réalisé par son équipe sur le terrain de la JSM Béjaïa (Ligue 1, Algérie) samedi soir pour le compte des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football. "0-0 est un résultat piège qui nous oblige à rester sur nos gardes lors du match retour, en dépit de l'avantage du terrain et du public", a déclaré le coach tunisien en conférence de presse à l'issue de la rencontre.

La JSMB avait déjà connu le même sort lors du tour précédent lorsqu'elle a été accablée à domicile par l'Ashanti Kotoko (0-0) en match aller, avant d'aller remporter la qualification de Kumsal (1-1).

Un scénario que redoute le patron de la barre technique du vice champion d'Afrique, pas du tout emballé par le niveau de la rencontre de samedi, élayant ses dires par "le peu d'occasions franches créées de part et d'autre".

Il a, au passage, déploré l'état du terrain du stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, estimant qu'il a été joué pour quelque chose dans la piètre prestation des deux antagonistes.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.



tribune ? Qui leur facilite l'accès ? En deux mots : le football algérien est en danger puisqu'il devient dangereux pour ceux qui le pratiquent. La FAF et les instances du sport en général, dont les réactions sont conjuguées et souvent timides par rapport à l'ampleur du phénomène, sont plus qu'interpellées : elles sont obligées de réagir avant qu'elles soient condamnées pour un délit encore plus grave celui de non-assistance à un sport-roi (détchu) en danger. Avant qu'il y ait mort d'homme dans un pays où la violence est toujours d'actualité et où la vie d'un être humain a tendance à se banaliser.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belatoui, pour reprendre les destinées de l'équipe, exactement comme il l'avait fait en 2009-2010 lorsqu'il avait mené le Mouloudia à un retour historique parmi l'élite.

Le retour de l'entraîneur de l'ESS, Vélud, est condamnable, lui qui a provoqué la foule furieuse de l'équipe adverse, mais rien n'empêche de dire que la tentative d'envahissement de terrain de la autre race aux gènes mutants s'en prendront à d'autres joueurs, même lors d'un banal match de championnat, et même

adversaires qui ont en point commun leur lutte acharnée pour leur maintien déterminent, en fait, grandement l'identité de celui qui sera, dès lors, condamné à relater ses classes à l'égal de dessous, cela d'une part.

D'une autre part, beaucoup d'indices laissent croire que la direction de Larbi Abdelhali ne renouvellera pas sa confiance à l'entraîneur Sid Ahmed Slimani au lendemain de cette amère défaite à Batna.

Une réunion des membres du Conseil d'administration devait d'ailleurs se tenir hier soir pour trancher la question. L'on annonce ores et déjà un accord de principe avec l'ancien défenseur central international et figure marquante du club Omar Belat

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

La 29ème journée programmée le 30 avril

La 29ème journée du championnat de Ligue 2, programmée initialement le 26 avril, a été décalée au mardi 30 avril en raison du déroulement des finales des jeunes catégories. Tous les matches seniors débuteront à 16h30 et ceux des U21 commenceront à 13h30.

Rafik Halliche rejoue, son 4e match depuis la CAN 2013



Le défenseur international Rafik Halliche (24 sel, 1 but) a fait un retour assez timide sur la pelouse hier soir pour son 4e match depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2013, c'était à l'occasion de la 26e journée de la Primeira Liga Portugaise contre le SC Braga, défaite 1-0 de son équipe de l'Académica.

L'Académica, qui a cadré cinq de ses six frappes, méritait mieux que cette courte défaite contre un Braga brouillon malgré la possession du ballon. Dans cette rencontre, Rafik Halliche a joué son 4e match depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2013, soit le 3e comme titulaire sur 10 possibles. Le défenseur axial de 26 ans a été remplacé à la 81e minute de jeu par l'attaquant Guinéen Salim Cissé pour coaching tactique. Combatif et préférant les longues relances, il a tout de même failli provoquer un penalty à la 26e minute en retenant par le maillot l'attaquant Carlão dans sa surface. Sur le but de Rúben Micael à la 45e, Rafik Halliche n'a pas réussi à couper la trajectoire du ballon puisque gêné dans la surface par le Brésilien Carlão.

RCO

Le moral toujours au plus bas

En dépit de la défaite à domicile devant la formation de Valmy, le Raed d'Oran a pu néanmoins assurer définitivement son maintien en son palier.

Les joueurs de la cité petit étaient pourtant atteints moralement après cette défaite à laquelle personne ne s'attendait. Les camarades de Benmoussa, qui occupent le sixième rang doivent impérativement se remettre sur selle. Leurs supporters quelque peu déçus n'ont pas manqué d'apporter un grand soutien moral aux joueurs qui méritaient un meilleur sort. Tout le monde à Hay Badr est conscient de la situation qui prévaut au club, qui misait énormément sur cette compétition pour sauver la saison au vu des gros efforts consentis depuis le début de saison. Malgré des moyens financiers limités, le RCO aura tenu tête aux grosses cylindrées en jouant les premiers rôles, ce qui est considéré comme un véritable exploit en raison de la jeunesse de l'effectif. Maintenant que le championnat tire à sa fin, les dirigeants et les supporters du club peuvent se flatter d'avoir une équipe d'avenir qui fera mal la saison prochaine, pour peu qu'il y ait une meilleure considération.

Hussein O

LIGUE 2

Le MOB s'approche de l'accession



Après avoir battu vendredi dernier le SA Mohammadia par un score sans appel de 6 à 2, un match comptant pour la 28ème journée du championnat de ligue II le Mouloudia Olympique de Bejaia (MOB) s'approche décidément d'une accession historique en division une. « Par cette victoire on s'approche du rêve que partage nos milliers de supporters qui n'est autre que l'accession historique en ligue I pour la première », nous dira un jeune dirigeant des Crabes qui reste optimiste du moment que son équipe a l'avantage de recevoir le dernier match à domicile. Il faut encore une seule victoire et le MOB pour assurer cette accession attendue depuis belle lurette.

Il faut dire que la ville de Béjaia vit au rythme de cette accession de l'équipe fétiche des Crabes qui allume les discussions des quartiers et cafés de la ville. Des cortèges de véhicules aux couleurs du club sont quasi-quotidiens et font le tour de la ville en début de soirées.

Des graffitis, des tags et des expositions se multiplient à Bejaia aux couleurs du club le plus populaire de la vallée. Aux couleurs verts et noirs époustouflantes, l'exposition affiche clairement l'amour que ses milliers de fans portent pour les crabes.

« Loin d'une action artistique, cette manifestation qui est une pratique en soi est orientée en direction de

notre très cher club pour les pousser à réaliser le rêve des milliers de supporters à savoir l'accession historique en ligue 1 », explique les fans du club sur un blog ouvert spécialement ces derniers temps, une manière aussi de s'impliquer dans la toile pour partager la joie avec les internautes.

« Cette accession est l'occasion aussi pour rendre hommage aux premiers bâtisseurs du club et à tous ceux qui ont contribué à assurer sa pérennité », nous dirons unanimement les fans du club. Un hommage surtout aux martyrs du club tombés au champ d'honneur pour la libération du pays.

H.S

NESSAKH ET YALAOUI INTÉRESSENT L'ASMO :

Benamar: «On recrutera 06 joueurs et 12 autres seront libérés cet été»

Ayant déjà assuré le maintien en Ligue 2, et n'ayant plus rien à espérer en cette fin de la saison, les Asémistes commencent à songer au prochain exercice sportif et cela à deux journées de la fin du championnat. Voulant bâtir une équipe capable de jouer l'accession la saison prochaine, les responsables de l'ASMO savent que pour atteindre cet objectif, ils doivent bien préparer leur équipe en recrutant de bons joueurs et surtout en réalisant une bonne préparation estivale.

Le manager général du club, Benamar, que nous avons rencontré à l'issue du match de vendredi dernier face à l'USMAN, nous a confié que 12 joueurs seront libérés cet été: «Nous avons établi une première liste des joueurs que nous allons garder avec nous la saison prochaine.

Mais nous allons devoir nous revoir une seconde fois dans les tout prochains jours, afin d'entériner ces décisions.

Pour le moment, et d'après cette première liste, je peux vous dire

que 12 joueurs seront libérés. Il s'agit des joueurs qui n'ont pas apporté un plus à l'ASMO cette saison.» En plus de Benmeghit, Aini et Boussaâda, qui ont été libérés, huit autres éléments ne figureront pas dans l'effectif de la saison prochaine. En revanche, la direction de l'ASMO veut recruter six nouveaux joueurs comme nous la révéla Benamar: «Pour ce qui est du recrutement, nous allons renforcer les rangs de notre équipe par six nouveaux joueurs. Nous allons recruter trois défenseurs, un milieu de terrain et deux attaquants. Nous cherchons des joueurs compétitifs et expérimentés qui peuvent apporter un plus à notre équipe.» En revanche, et en ce qui concerne, les jeunes joueurs nés en 1991 et 1992, Benamar nous dira: «Nous avons 20 joueurs qui sont nés en 1991 et 1992. 11 d'entre eux ont déjà signé des contrats avec le club. Mais avec la nouvelle réglementation, nous allons devoir maintenir que 4 joueurs seulement la saison prochaine.» Côté

recrutement, une source autorisée nous a fait savoir que la direction de l'ASMO est sur les traces de deux joueurs en l'occurrence le défenseur arrière gauche de l'ASO, Nessakh et le joueur milieu de terrain du MCA, Yalaoi. A ce sujet, le bailleur de fonds de l'ASMO, Moumouh dira: «Oui, nous avons contacté Nessakh. C'est un joueur qui nous intéresse. Nous l'avons contacté et nous lui avons proposé de revenir jouer chez son ancien club. Toutefois, il doit résoudre le problème de sa lettre de libération, puisqu'il est sous contrat avec l'ASO jusqu'en juin 2014, » dira Moumouh et d'ajouter: « Fodil (Ndir : Dob) a pris attache avec Ghrîb pour lui demander de nous libérer deux joueurs du MCA qui nous intéressent. Mais nous devons attendre jusqu'au déroulement de la finale de la coupe d'Algérie, pour évoquer à nouveau ce sujet avec Ghrîb.» Reste à savoir qui sont ces deux éléments ?

Islam M.

BOXE-CHAMPIONNAT DU MONDE WSB

Benchabla éliminé avec Dolce & Gabbana en demi-finales

La franchise italienne Dolce & Gabbana Italia Thunder, où est engagé le boxeur algérien Abdelhafid Benchabla, a été éliminée en demi-finales du championnat du monde de la World Series of Boxing (WSB) par les Ukrainiens d'Otamans, après sa large défaite au retour (5-0), vendredi soir à Kiev. Vainqueurs à l'aller sur le score de 4 à 1, les tenants du titre n'ont pas pu préserver leur avance, les Ukrainiens ayant été largement supérieurs lors des cinq combats du retour (score total 6-4).

Après trois défaites encaissées par Daniele Limone, Domenico Valentino et Michel Tavares, les Italiens espéraient que Benchabla ou Tony Yoka remportent au moins un combat pour remettre les pendules à l'heure, mais c'était peine perdue face à des Ukrainiens survoltés devant leur public. Le porte-drapeau algérien lors des jeux Olympiques-2012 à Londres s'est incliné devant Oleksandr Gvozdyk 2 à 1 (48-47, 47-48, 48-47). Lors de la 2e demi-finale retour qui aura lieu samedi soir, la franchise d'Astana Arlans (Kazakhstan) accueille son homologue de Mexico Guerreros, les Mexicains ayant perdu la manche aller à domicile (3-2). Pour rappel, l'Algérie, représentée par les "Faucons du désert" pour sa première participation à cette compétition, avait



été éliminée dès la phase de poules avec, comme résultats : sept défaites, deux victoires et un nul, terminant à la 5e place de son groupe. L'équipe algérienne, la première en Afrique, a été créée le 1er novembre dernier pour participer à la

3e saison du championnat WSB, lancé en 2010 par la Fédération internationale de boxe amateur (AIBA) et mettant en lice des équipes, appelées franchises, réparties sur 4 conférences continentales : Amérique, Asie, Afrique et Europe.

JUDO - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE PAR ÉQUIPES (DAMES)

L'Algérie bat la Tunisie et conserve son titre

La sélection algérienne de judo (dames) a conservé son titre de championne d'Afrique par équipes en battant son homologue tunisienne par 3 à 2, samedi en finale du tournoi féminin du 34e championnat d'Afrique des nations à Maputo (Mozambique), a-t-on appris auprès du directeur technique national (DTN), Salim Boutabcha.

Grâce à cette victoire, les judokates algériennes confirment leur domination sur leurs homologues tunisiennes qu'elles avaient battues en finale de la précédente édition dans la ville marocaine d'Agadir en 2012 (4-0).

La sélection algérienne masculine tentera, elle aussi, de conserver son titre en affrontant ce samedi la Tunisie qu'elle avait également battue à Agadir lors des 33es championnats d'Afrique (3-1).

2 MÉDAILLES D'OR POUR L'ALGÉRIE EN KATA

L'Algérie a décroché samedi deux médailles d'or aux 2es championnats d'Afrique des nations de katas (formes techniques fondamentales), qui se sont déroulés à Maputo, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne présente dans la capitale mozambicaine. La première médaille est l'œuvre du duo Kohli Rabie et Akil Mohamed dans le

Nage-no kata (formes techniques fondamentales de projection), tandis que la seconde a été remportée dans le Kime-no kata par Loutis Ferhat, (Uke, celui qui subit) et Rachid Messaâdia (Tori, celui qui exécute). La paire Loutis - Messaâdia conserve ainsi son titre décroché en 2012 lors de la 1re édition des championnats d'Afrique de katas qui ont eu lieu à Agadir (Maroc).

13 MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE, AUCUN TITRE EN INDIVIDUEL

Les judokas algériens ont remporté 13 médailles (6 argent et 7 bronze) lors des deux journées de compétition du 34e championnat d'Afri-

que de judo au Mozambique, a-t-on appris samedi auprès de la délégation sportive algérienne. Youcef Ouahab (-73 kg), Billel Zouani (Open) et Kawtar Ouallal (Open) ont ajouté vendredi soir à la salle Eduardo de Maputo trois nouvelles médailles de bronze à l'Algérie, après celle remportée le même jour par Houd Zordani dans la catégorie des (-66kg) ainsi que les trois en argent gagnées par Ahmed Mohamedi (-66 kg), Sabrina Saïdi (-48 kg) et Djazia Haddad (-52kg). Six judokas algériens ont échoué en finale, une première pour le judo national qui n'a pris aucun titre en individuel dans ce rendez-vous de l'élite africaine de judo.

KARATÉ-KUMITÉ INDIVIDUEL (MINIMES)

Plus de 410 participants aux éliminatoires régionales à Relizane

Plus de 410 karatékas (filles et garçons) ont pris part aux éliminatoires régionales de karaté do (kumité individuel) de la catégorie des minimales, organisées samedi à la salle omnisport de la ville de Yellal (Relizane). Les athlètes ayant participé à cette manifestation sportive régionale ont représenté les ligues des wilayas de Relizane, Oran, Mostaganem, Tiaret, Sidi Bel Abbès, Ain Témouchent, Saïda, Tiemcen et Mascara. Les garçons ont concouru dans sept catégories de poids alors que les filles dans 4 catégories seulement. Les 44 meilleurs de cette compétition régionale seront en lice, en mai prochain, au championnat national prévu à Alger, a-t-on appris auprès des organisateurs.

VOLLEY-BALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

2e victoire du NRBB Arréridj face aux Burundais de Muzinga

La formation algérienne du NR Bordj Bou Arréridj a enregistré sa 2e victoire au 32e championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (messieurs) qu'organise la Libye, en battant les Burundais de Muzinga 3 sets à 0 (25-14, 25-13, 25-23), samedi soir à Tripoli pour le compte de la 2e journée du groupe B.

Les Bordjis avaient battu vendredi l'équipe soudanaise de Daim Hamad sur le même score (25-16, 25-17, 25-14) dans le cadre de la 1re journée.

Les Soudanais ont essuyé, pour leur part, leur deuxième défaite du tournoi samedi face à l'équipe libyenne du Ahly Benghazi, également 3 à 0 (25-15, 25-22, 25-22).

Dans les autres groupes, la formation de FAP du Cameroun a battu son homologue congolaise de DGMP par 3-0 (groupe A), tandis que dans le groupe C, l'Espérance de Tunis a dominé les Libyens de Swehli (3-0) alors que dans la poule D, l'équipe mozambicaine d'Autoridade Tributaria s'est imposée face à son homologue ivoirienne d'AUC (3-1).

Le NRBB Arréridj sera exempt dimanche au moment où Muzinga en découdra avec Daim Hamad et Ahly Benghazi affrontera les Tunisiens de Sfax. Après une journée de repos, le club algérien reprendra la compétition lundi en rencontrant Ahly Benghazi avant de disputer son dernier match du premier tour mardi contre Sfax.

HANDBALL - EN PRÉVISION DES ÉCHÉANCES INTERNATIONALES

L'EN en stage à Alger

La sélection algérienne de handball (messieurs) entame depuis ce samedi un stage à Alger qui durera jusqu'au 27 avril dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne (FAHB) sur son site. Les "Verts", sans coach depuis le départ de l'ancien sélectionneur Salah Boucheikriou au Bahreïn, se regrouperont sous la conduite de l'entraîneur intérimaire Fodil Hassan Kodja. Le nom du nouveau sélectionneur de l'équipe algérienne de handball masculine devrait être dévoilé dimanche lors de la réunion du bureau fédéral de la FAHB. Les équipiers de Ryad Chahbour préparent actuellement le tournoi de handball des jeux Méditerranéens en Turquie en juin prochain et le championnat d'Afrique qu'organise l'Algérie en janvier 2014. Ce stage verra également le lancement d'une sélection algérienne A', a indiqué encore l'instance fédérale. Par ailleurs, les U-21 reprendront le chemin des entraînements à Tipasa pour une dizaine de jours, avec Kamel Mouici comme entraîneur intérimaire dans le cadre de leur préparation au championnat du monde de la catégorie qui se déroulera en Bosnie-Herzégovine du 14 au 28 juillet 2013. La sélection algérienne évoluera dans le groupe B, en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et des Pays-Bas.

HANDBALL - COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE (3E JOURNÉE)

La JSE Skikda bat Al-Ittihad de Libye

La formation algérienne de la JSE Skikda a battu l'équipe libyenne d'Al Ittihad sur le score de 25-22, samedi, lors de la 3ème journée de la Coupe d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe de Handball (Dames et Messieurs) qui se déroule, du 17 au 28 avril, à Hammamet, à Nabeul et à Tazarka (Tunisie). Le représentant algérien s'était incliné lors de sa première sortie face à l'équipe congolaise de JSK (23-22). Dans l'autre rencontre du groupe C, l'AS Hammamet a battu les Congolais de JSK 38-25. L'équipe algérienne jouera son troisième match du premier tour contre l'équipe hôte de l'AS Hammamet, lundi à 18h00.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE TLEMCEEN
NIF : 096213019152039

PROGRAMME SECTORIEL
NF : 5.322.2.262.113.06.18

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 02, du décret présidentiel N°12/23 du 18.01.2012 modifiant et complétant le décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint paru sur Manbar el Koraa le 03.03.2013 et le Carrefour d'Algérie 04.03.2013 relatif à : «réalisation de 6000 ML de forages d'exploitation à travers la wilaya de Tlemcen» :

- Réalisation d'un forage de 400 ML pour la piscine de Remchi
- Réalisation d'un forage de 300 ML pour la piscine de Maghnia

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante.

Lot	L'entreprise	Montant de soumission en (DA)	Délai	Note technique /100	Critère de choix
Remchi	SARL Yufei	18.081.671,40 DA	45 jours	100	Moins disant
Maghnia	NIF : 000016001166908	14.165.096,40 DA	45 jours		

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tlemcen, autorité compétente (CF à l'article 114 du code des marchés publics en vigueur).

Le service contractant invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° 5297/31 22.04.13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Ressources en Eau
Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tlemcen
NIF: 09621301915239
Programme sectoriel
NF.5.322.2.262.068.01

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 02, du décret présidentiel N°12.23 du 18/01/2012 modifiant et complétant, le décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, paru sur les quotidiens El Djazair El Djadida le 09/02/2013 et Carrefour d'Algérie, le 14/02/2013 relatif au : «Réalisation, équipement et raccordement de forages dans les zones frontalières au profit des Unités des gardes-frontières de la Gendarmerie nationale».

Wilaya	Lots	Zone	Forage	Profondeur
T	A	Maghnia	EL ROMBI	200
			EL MIAD	150
			EL DALIA	200
			EL KAZMA	150
			TAKOUK	200
			EL AKID ABBES	200
M	B	Bab El Assa	BEN DAHOU	300
			EL ROUBANE	300
			CHAIB RASSOU	350
E	B	Bab El Assa	BOUNAIME 2	250
			LALA AICHA	450
			SEHS KHELIL	350
N	C	Sidi El Djilali	AIN EL MEDHER	200
			EI DAGLEN	250
Total	03	03	14	3550

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes:

Entreprises	Lots	Montant de soumission en (DA)	Délai	Note technique /100	Critère de choix	
SARL YUFEI NIF: 000016001166908	A	EL ROMBI	18.926.973,00	06 mois	100	Moins disant
		EL MIAD	11.066.094,00			
		EL DALIA	13.170.924,00			
		EL KAZMA	11.068.551,00			
		TAKOUK	13.278.096,00			
		EL AKID ABBES	13.258.791,00			
	B	BEN DAHOU	17.570.826,00			
		EL ROUBANE	17.664.426,00			
		CHAIB RASSOU	20.465.640,00			
		BOUNAIME 2	15.909.543,00			
C	LALA AICHA	40.201.317,00				
	AIN EL MEDHER	18.939.960,00				
SARL SHAOLIN NIF: 000531010820706	C	EL DAGLEN	13.218.543,00	105 jours	100	Moins disant
		AIN EL MEDHER	15.860.520,00			

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours, qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya de Tlemcen, autorité compétente (CF: A l'article 114 du code des marchés publics en vigueur).

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31005296 22/04/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Office de promotion et de gestion immobilière de Relizane
NIF : 0976.16010.020057

Avis d'appel d'offres national restreint

N°13/2013

L'office de promotion et de gestion immobilière de Relizane dont le siège social est à impasse Zaghoul cité Berrezga wilaya de Relizane lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la viabilisation des projets indiqués dans le tableau ci-dessous :

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie II et plus comme activité BTPH et ayant réalisé au moins un projet de même nature, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière de Relizane, adresse impasse Zaghoul cité Berrezga wilaya de Relizane contre paiement des frais de reproduction fixés à 1000,00 DA non remboursables.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes.

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges. Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 07 pages 08 et 09 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A monsieur le Directeur général
De l'office de promotion et de gestion immobilière de Relizane
« Soumission à ne pas ouvrir »

Avis d'appel d'offres national restreint N°13/2013
Portant viabilisation des projets suivants :

Lot	Nombre de logts	Projet
Eclairage public	600	600/2000 RHP 2008 à Relizane

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour avant 13.30 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° 5282/31 22.04.13

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE L'EMPLOI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°01/2013

REALISATION D'UN SIEGE DE LA DIRECTION DE L'EMPLOI AVEC LOGEMENT

La Direction de l'emploi de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de son siège à la zone des sièges avec logement - Bir el Djir -Oran.

Lot N°01 : terrassement, gros œuvre, étanchéité

Les entreprises intéressées ayant un certificat de qualification et classification professionnelles catégorie 03 et plus activité principale bâtiment peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du bureau d'études : BET ART-CAUB Boublenza Kamel cité Aden bloc -B- Akid Lotfi - Bir el Djir.

Tel : 05 53 50 09 23

Les offres doivent contenir les documents réglementaires ci-après :

Offre technique :

Se conformer aux prescriptions du cahier des charges.

Offre financière :

Se conformer aux prescriptions du cahier des charges.

Les offres doivent être déposées, auprès de la direction de l'emploi de la wilaya d'Oran sise : au 09 rue Djellat Habib - Oran - Gambetta ex siège Batiot.

A/ Offre technique

B/ Offre financière

Les plis seront déposés dans une 03ème enveloppe (enveloppe extérieure) portant la mention.

Soumission à ne pas ouvrir

A monsieur le Directeur de l'emploi

au 09 rue Djellat Habib - Oran - Gambetta ex-siège Batiot.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°01/2013

Ces plis contiendront en leurs intérieurs deux enveloppes séparées et fermées portant l'une la mention (offre technique) et l'autre (offre financière).

- La date de dépôt des offres est fixée à 15 jours de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

- La séance d'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de la direction de l'emploi de la wilaya d'Oran.

- Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la première parution.

Directeur de l'emploi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° 5272/31 22.04.13

www.carrefourdalgerie.com

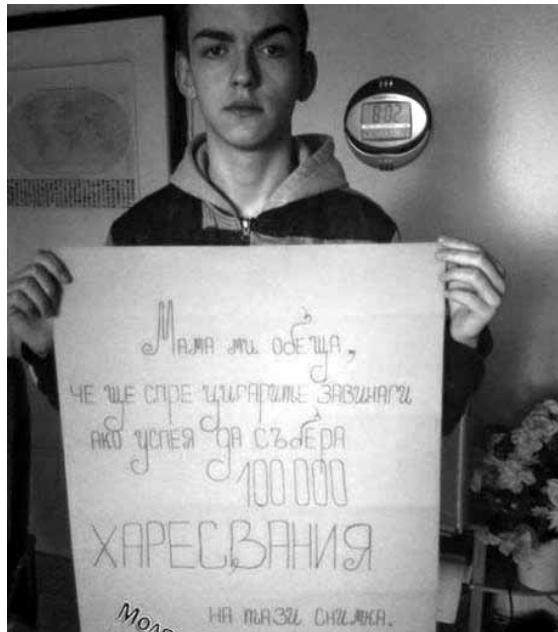
Il utilise Facebook pour convaincre sa mère d'arrêter de fumer

Avec Facebook, Antonio Stoev pousse sa mère à arrêter de fumer. En moins d'une journée, un jeune Bulgare a réussi à convaincre sa mère d'arrêter de fumer.

Elle était d'accord que s'il réussissait à récolter plus de 100 000 «J'aime» sur une page Facebook, elle consentirait à dire adieu à la nicotine. La mère du Bulgare Antonio Stoev ne devrait pas tarder à arrêter de fumer. C'est en tous cas ce qu'elle avait promis à son fils. Ensemble, ils se sont mis d'accord que s'il arrivait à atteindre 100 000 «J'aime» sur une page Facebook, elle remettrait sérieusement en question son penchant pour la nicotine. Seulement quand il s'agit de faire une bonne action, ou tout simplement de rendre service, les utilisateurs Facebook répondent toujours à l'appel.

100 000 J'aime en moins de 24 heures Antonio Stoev a donc créé une page en expliquant que sa mère arrêterait de fumer si la page récoltait 100 000 «J'aime». Si la mère a respecté son pari, il ne lui a pas fallu plus de 24h pour savourer sa dernière clope.

En effet, ce jeune lycéen a atteint ses objectifs en moins d'une journée. Les utilisateurs Facebook savent se montrer solidaires. La mère de Antonio Stoev devait sans doute se sentir à l'abri en se disant que jamais il ne récolterait tous ces «Like». Son fils doit être un habitué de Facebook car en très peu de temps, à force de partage, sa page a atteint les objectifs qu'il désirait. C'est le quotidien bulgare Troud qui a rapporté cette histoire. Il faut savoir que le tabagisme est un fléau



qui touche la Bulgarie de plein fouet. C'est le pays qui compte les plus gros fumeurs dans l'Union Européenne, rapporte le site du Courrier International.

Les plus jeunes sont les plus fragiles bien entendu. Le combat de ce lycéen pour aider sa mère à décrocher de la cigarette a donc ému les internautes qui lui ont donné un petit coup de main.

Quand Facebook rend service La lutte contre le tabagisme concerne de nombreux pays européens. En Suède par exemple, il est interdit de fumer dans une voiture quand

on transporte des mineurs. Tous ces clics devraient donc permettre à la mère d'Antonio Stoev de se montrer courageuse face à son addiction. Elle pourra également compter sur le soutien des internautes pour l'aider dans sa démarche.

D'ailleurs, on se rappelle de Petter Kverneng, qui avait également sollicité la solidarité des utilisateurs de Facebook. Il devait réunir un million de «J'aime» pour que sa petite-amie accepte de coucher avec lui. Là encore, les internautes s'étaient montrés particulièrement réactifs.

Cet homme a remplacé tous ses repas par une boisson étrange

Cet homme ne mâche plus, il boit ses repas. Rob Rhinehart a mis de côté la nourriture solide pour ne s'alimenter que de sa boisson miracle contenant tous les nutriments nécessaires à l'homme.



Gentside Rob Rhinehart est sûr de pouvoir vivre en se privant de tout aliment solide. Il a constaté que choisir son repas du jour, le préparer était une perte de temps considérable, il a donc eu l'idée de créer sa propre solution liquide. Sa boisson, le Soylent, contient tous les éléments donc le corps a besoin pour fonctionner. Sa cuisine est devenue un laboratoire Rob Rhinehart, originaire d'Atlanta, est ainsi devenu un véritable chimiste. Il n'utilise plus sa gazinière, mais son mixeur pour préparer ses repas. Il achète tous les ingrédients en poudre et s'amuse ensuite à créer cette boisson en respectant un dosage précis. Ne comptez pas sur lui pour se plaindre du goût.

En effet, il considère que ses recettes sont meilleures que beaucoup de plats auxquels il a goûté dans sa vie. Lors d'un reportage pour DNews, le journaliste, après avoir goûté au Soylent, a expliqué que le mélange avait le goût d'un milkshake. L'initiative de cet homme peut choquer et pourtant, après avoir passé quelques mois à vivre uniquement de son breuvage, Rob Rhinehart n'en tire que du positif. Sa nouvelle alimentation contient "tous les éléments nutritifs d'une alimentation équilibrée, mais seulement un tiers des calories et aucune des toxines qui causent le cancer ou des trucs que tu trouves habituellement dans ton repas d'aliments transformés", rapporte le site Oddity Central.

Sa boisson ne se conserve pas Le principal inconvénient de cette boisson est qu'elle ne se conserve pas. Il doit donc la préparer et la consommer rapidement. Dans le commerce, le groupe Abbott propose des boissons similaires, mais Rob Rhinehart fait beaucoup plus d'économie en préparant lui-même ce repas liquide. Par mois, il dépense 154 dollars, soit 118 euros environ. Pour l'instant, Rob Rhinehart est totalement satisfait de ses nouvelles habitudes alimentaires. Pourtant, une à deux fois par semaine, il s'autorise un vrai repas, pour le simple plaisir de manger et non plus par obligation, explique-t-il sur son site. Il a subi différents tests qui montrent qu'il est en parfaite santé. A l'heure actuelle, seule une femme pourrait convaincre ce célibataire de 24 ans d'abandonner son expérimentation folle et de revenir à des repas plus conviviaux.

A 72 ans et malgré deux cancers, John Goldman joue toujours au rugby

John Goldman est un joueur de rugby exceptionnel. Pour John Goldman, le rugby c'est toute sa vie. Âgé de 72 ans et ayant déjà été atteint de deux cancers, ce Londonien a su rester positif et a su trouver le chemin de la guérison grâce au sport et plus particulièrement au rugby, qu'il exerce depuis quinze ans. John est un modèle pour ses coéquipiers.

Le sport c'est la santé et ce septuagénaire anglais en est la preuve. Âgé de 72 ans, John Goldman joue au rugby au poste d'avant. Tous les dimanches, il enfle le maillot jaune et violet de son club londonien, Mill Hill, pour courir, tomber, plaquer et, plus que tout, prendre du plaisir. «Un objectif dans ma vie» John Goldman réside à Hendon, un quartier de Londres.

Le rugby l'a motivé et l'a aidé à traverser une dure période de sa vie remplie de problèmes de santé. Durant les 20 dernières années, il a été deux fois atteint d'un cancer, il a dû se reposer six mois suite à un pontage, a subi une opération du dos et du rein. Autant dire que le bilan médical de John Goldman est assez rempli. «Le rugby a apporté

un objectif dans ma vie. Le rugby m'a aidé à rester focalisé sur ma santé et m'a énormément inspiré dans la voie de la guérison» explique le septuagénaire. Et cela fait quinze ans que ça dure. En effet, John Goldman a débuté ce sport collectif en 1998, lorsque sa femme lui a conseillé d'enfiler un maillot et de penser à autre chose. Il semblerait que ce grand-père de huit petits enfants n'ait jamais été aussi content d'avoir écouté son épouse. «La raison principale pour laquelle je joue au rugby est pour ma ligne et ma santé. Mais, j'apprécie énormément ce sport et cela a beaucoup apporté dans ma vie. Le club de Mill Hill RFC est vraiment sociable.

Les joueurs sont sympas et tous les weekends les familles des joueurs viennent nous supporter. Parfois même, des pères et des fils jouent ensemble dans la même équipe. C'est vraiment une ambiance chaleureuse et amicale» déclare-t-il, relayé par This Is Local London. «Je me donnerai toujours à fond pour le club et le sport» Pour ses coéquipiers, à l'image de Steve Cracknell, John Goldman «est



rempli d'enthousiasme. C'est un très bon équipier, il est toujours là pour vous aider et vous encourager. Son poste est vraiment physique. Il est en plein dans la mêlée. A chaque fois les adversaires pensent que John est trop âgé pour ce sport mais quand ils le voient jouer, ils s'aperçoivent qu'ils se sont trompés. John est quelqu'un de très actif pour le club et j'espère que je jouerai à ses côtés encore durant des années». Et justement, qu'en est-il de la question d'arrêter de jouer ? John Goldman n'a pas vraiment planifié son départ du club. «Je n'ai pas de plan. Aussi longtemps que je pourrai jouer, je me donnerai toujours à fond pour le club et le sport» a-t-il conclu.

Une nonagénaire suspendue à son climatiseur

Une Ukrainienne de 97 ans a échappé de peu à une mort certaine après être tombée du quatrième étage de son immeuble. La vieille dame ne doit son salut qu'à l'unité extérieure de sa climatisation à laquelle elle s'est accrochée.

La victime Angela Artyomov âgée de 97 ans était en train de nettoyer les carreaux de son appartement, situé au quatrième étage d'un immeuble à Rivne en Ukraine, lorsqu'elle a chuté. Par chance, celle-ci est parvenue à s'accrocher à l'unité extérieure de son air conditionné placé sous sa fenêtre. En entendant les cris de la vieille dame, le voisinage a fini par alerter les pompiers qui sont parvenus à la hisser jusque dans son appartement. Après être restée suspendue pendant près de trente minutes à dix mètres du sol, la courageuse mamy, en état de choc après toutes ces émotions, a été emmenée à l'hôpital.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE-EGRUT TIARET-
BP 222 ZONE INDUSTRIELLE ZAAROURA TIARET
CAPITAL SOCIAL : 148.000.000,00 DA
TEL : 046.41.90.22
FAX : 046.41.93.82
NIF : 099914042224513

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/2013

LEPE EGRUT SPA TIARET, lance un appel d'offre national pour l'acquisition des matériels suivants :

N° lots	Désignations	Qte	Caractéristiques (annexe)
Lot 01	Matériel de transport : - Camion à benne 15 T - Camion à benne 5 T	04 02	Fiche technique N°01
Lot 02	Matériel de terrassement - Machine multi fonctions (mini 04 outils) - Retro chargeur équipé de BRH	01 01	Fiche technique N°02
Lot 03	Remorque porte engins 72 T :	01	Fiche technique N°03
Lot 04	Véhicules pick up double cabine tout terrain 4 X 4	04	Fiche technique N°04
Lot 05	Matériel de levage et manutention : - Grue mobile 40 T	01	Fiche technique N°05
Lot 06	Matériel de production béton : - Auto bétonnière	01	Fiche technique N°06
Lot 07	Marteau brise roche grand modèle avec platine de montage adaptable sur pelle / chenille CAT 329 D	01	Fiche technique N°07

Les personnes physiques ou morales pratiquant l'activité de fabricants ou distributeurs des produits objet du présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de : 3000,00 DA auprès de l'entreprise située à l'adresse ci-dessus mentionnée. Les soumissionnaires ne sont autorisés à faire des propositions que pour les lots pour lesquels ils sont spécialisés.

Les soumissions doivent comporter une offre technique et une offre financière qui soient conformes aux instructions du cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de la première parution de cet appel d'offres dans les quotidiens nationaux. L'ouverture et le dépôt des plis se feront le dernier jour de la préparation des offres à 14h00.

Le dépôt des soumissions se fait au niveau du siège de l'EGRUT Tiaret sis à l'adresse : zone industrielle Zaaroura Tiaret.

La durée de validité des offres est fixée à 120 jours augmentée de la durée de la préparation des offres, à partir de la date limite de dépôt des offres.

Les offres seront présentées sous double pli cacheté avec mention sur l'enveloppe extérieure qui doit être anonyme :

A ne pas ouvrir appel d'offre national restreint N°06/2013 acquisition des matériels ».

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° 439/31 22.04.13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN USTO -
MOHAMED BOUDIAF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/C.E.S.M/USTO/2013

NIF : 40820000310039

4- Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé par l'université des sciences et de la technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf relatif à : **l'exploitation et la maintenance des installations techniques et des réseaux d'énergie de l'USTO - MB.**
5- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier de charges contre le paiement de la somme de 1500 DA auprès de l'agent comptable principal de l'USTO (13ème étage tour administrative).

6- **Soumissions** : elles devront parvenir sous double enveloppe anonyme, accompagnées des pièces exigées dans le dossier d'appel d'offres. Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés :
- Premier pli : doit porter la mention « offre technique ».
- Deuxième pli : doit porter la mention « offre financière »

Les deux plis (offre technique et offre financière) seront remis dans un seul pli sous double enveloppe, dont celle de l'extérieur sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°09/C.E.S.M/USTO/2013**

Relatif à : « l'exploitation et la maintenance des installations techniques et des réseaux d'énergie »

« **Soumission à ne pas ouvrir** »

La date de dépôt des offres est fixée au 30ème jour à compter de la première parution à 12 heures.

L'ouverture des plis est fixée au 30ème jour à 14 heures au siège du secrétariat général de l'U.S.T.O.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° 5178/31 22.04.13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Ressources en Eau
Direction des Ressources en Eau
Wilaya de Tiencen
NIF: 096213019152039

Programme complémentaire

NK.5.342.6.262.113.11.03

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 02, du décret présidentiel N°12.23 du 18/01/2012 modifiant et complétant, le décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, paru sur le Manbar El Koraa, le 03/03/2013 et Carrefour d'Algérie, le 05/03/2013 relatif au : «Protection contre les inondations des centres Se Souani- Bab El Assa- Sidi Driss- Ouled Youcef- Sidi Boudjenane- El Fehoul- El Gouassir».

- **Lot N°06: Protection contre les inondations de centre d'El Gouassir.**

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

Entreprise	Montant de soumission en (DA)	Délai	Note technique /100	Critère de choix
GUERRICHE Mustapha NIF: 19531335014044	17.388.727,20 DA	06 mois	73	Moins disant

- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours, qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la Commission des Marchés Publics de la wilaya de Tiencen, autorité compétente (CF. A l'article 114 du code des marchés publics en vigueur).

- Le service contractant invite les soumissionnaires, qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31005288 22/04/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

LA DIRECTION
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

L'avis d'annulation de l'attribution provisoire de marché

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tiaret, informe les soumissionnaires concernés que l'avis d'attribution provisoire du projet: relatif au suivi, Réalisation et équipement d'un terrain de football à Karman.

- Lot N°02 (bloc B): Tribune Officielle.

Le cahier des charges N°100/2012 approuvé le 21/05/2012.

Sur cela, il a été décidé d'annuler l'avis d'attribution ANEP N°14391/31 du 22/10/2012 est annulé.

Directeur de la Jeunesse et des Sports

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31005267 22/04/2013

Microsoft prépare des tablettes petits formats sous Windows 8

Microsoft cherche un relais de croissance sur le marché des tablettes petit format sous Windows 8. C'est ce qui semble ressortir de la conférence téléphonique pendant laquelle ont été présentés les résultats trimestriels de la société.

Le géant de Redmond n'entend pas baisser les bras. Lors de l'annonce de ses résultats financiers, Microsoft a comme il est de coutume dans ce genre d'exercices tracées quelques lignes dans le futur. Peter Klein, le directeur financier, a ainsi confirmé certaines rumeurs qui veulent que Microsoft travaille à étendre l'écosystème de Windows 8, notamment dans les périphériques portables et mobiles.

Multiplications des petits formats « Nous travaillons également en étroite collaboration avec les OEM sur un nouvel ensemble de petits

périphériques tactiles animés par Windows. Ces appareils afficheront un prix compétitif, en partie grâce à nos dernières offres OEM conçues spécialement pour ces petits appareils ».

On pourrait donc voir Windows 8 débarquer sur de toute petite tablette, Microsoft a d'ailleurs récemment revu à la baisse certaines des spécifications obligatoires pour des tablettes sous son OS. Ainsi, la résolution minimale a été abaissée à 1024x768 pixels. En outre, même si les différentes Surface, les tablettes « maison » de Microsoft, n'ont pour l'instant pas rencontré le succès escompté, les rumeurs laissent entendre qu'une Surface de 7 pouces pourrait arriver dans les prochains mois... Microsoft se lancerait donc à l'assaut de ses concurrents, Nexus 7, iPad mini et Kindle Fire en tête. Et justement, sans

que Microsoft en dise plus sur ces produits, Peter Klein indique toutefois qu'ils arriveront « dans les mois à venir ».

La question est désormais de savoir si ces appareils sortiront avant Windows Blue, qui devrait officiellement répondre au doux nom de Windows 8.1, ou s'ils seront mis sur le marché avant, et proposeront alors un programme de mise à jour. Windows Blue qui « pousse encore plus loin la vision de Windows 8 tout en répondant aux retours des consommateurs », précisait Peter Klein, pourrait en effet sortir dès cet été. Quoi qu'il en soit, cet « investissement » dans les tablettes démontre autant la crise du marché du PC que la volonté de Microsoft de relancer la croissance de sa division Windows qui est en souffrance depuis quelques trimestres fiscaux.

Ce smartphone renforcé est parfait pour les aventuriers... et les maladroits

Le Cat B15 se présente comme le smartphone idéal des baroudeurs, et il s'est montré étonnamment performant lors de nos tests.

Le Cat B15 représente l'archétype des smartphones renforcés. Il arbore la fameuse marque d'engins de chantier Caterpillar, avec un look bien en rapport avec ses prétentions. L'appareil fonctionne avec la version Jelly Bean d'Android. Pour un prix inférieur à 300 euros, il est certifié IP67, une norme assurant l'étanchéité et la robustesse d'un appareil électronique. Nous l'avons donc mis à l'épreuve.

LA RÉALITÉ

Mi-smartphone, mi-bulldozer, le Cat B15 arbore la marque dérivée des engins Caterpillar. L'appareil est évidemment renforcé, certifié étanche et antichoc, et se révèle en plus très agréable à utiliser. Pour assurer sa robustesse, le constructeur l'a équipé d'une imposante coque en plastique et en caoutchouc. Il est donc plus épais (1,5 cm) et plus lourd (170 grammes) que ses concurrents, mais son boîtier résiste bien aux chutes et à l'immersion, à condition de bien refermer les caches sur les prises casque et USB.

Le système Android du Cat B15 affiche une interface étonnamment réactive. Les animations des menus sont parfaitement fluides et répondent au quart de tour. Et pour couronner le tout, l'autonomie de l'appareil est excellente : presque 7 heures en lecture vidéo, plus de 8 heures en navigation Web 3G et environ 16 heures en communication vocale (surtout que l'appareil peut embarquer deux cartes SIM). Attention, le Cat B15 reste un

smartphone milieu de gamme à puissance modeste. Les jeux vidéo ne sont pas sa spécialité, et sa mémoire vive limitée (512 Mo) frustrera certains utilisateurs exigeants. Son capteur photo offre une qualité d'image satisfaisante, mais les enregistrements vidéo sont décevants. Son écran tactile fonctionne bien dans l'eau, mais ses angles de vision étroits nuisent au confort d'utilisation. Quoi qu'il en soit, ce petit Android de choc est parfait pour les baroudeurs et sera le compagnon idéal d'un chef de chantier.

UN CONCEPT PERFECTIBLE

Certes, difficile de reprocher la présence d'un écran TN (Twisted Nematic, aux angles de vision limités) ou de critiquer la petite quantité de mémoire vive d'un appareil qui ne coûte que 329 euros (nous persistons tout de même à le faire !). Mais pour l'adapter à un environnement bruyant, le fabricant (Bullitt Mobile) aurait pu offrir un volume sonore plus puissant sur les haut-parleurs du Cat B15, afin d'entendre son interlocuteur en toute circonstances.

LE VERDICT

Pour un tarif inférieur à 330 euros, ce smartphone Cat B15 offre de bons atouts pour les aventuriers qui souhaitent rester connectés, notamment sa partie logicielle bien maîtrisée. Difficile de lui en demander plus !



Galaxy Note 2 / Garder ses applis préférées à portée de main

Pour lancer rapidement vos applis préférées, les moyens ne manquent pas : vous ajoutez des icônes sur les Bureaux d'Android, vous les placez dans la barre d'outils fixe en bas de l'écran. Il y a plus rapide. Le truc que nous vous montrons ici offre un gros avantage : il rend une quinzaine d'applis accessibles à tout moment... même si un autre logiciel est déjà lancé. Il vous faut, pour cela, activer

le multifenêtrage. Ouvrez le volet de notifications en faisant glisser vers le bas le bord supérieur de l'écran. En haut de ce volet, apparaît une rangée de grosses icônes vertes (Wi-Fi, GPS, son, ...). Faites défiler cette rangée vers la gauche jusqu'à dévoiler Fenêtres multiples et touchez-la pour l'activer (elle passe du gris au vert). Vous voyez alors apparaître un petit onglet en bas à gauche : il est visible dans presque

toutes les applications. Glissez-le vers la droite : vous dévoilez une barre d'outils comportant différentes icônes : Galerie, Internet, Maps...

Pour personnaliser cette barre d'outils, touchez Modifier et ajoutez ou ôtez des icônes. Une restriction toutefois : seules une quinzaine d'applis standards du téléphone sont exploitables dans cette fenêtre ; pas celles que vous avez installées.

VLC / Synchroniser la bande son avec le film



Sur vos divX, vous constatez un décalage entre le son et l'image, ce qui rend le film très pénible à regarder. Voici comment corriger ce défaut

Pour résoudre définitivement le problème, vous devrez le ré-encoder avec un logiciel comme VirtualDub. Mais la manipulation est plutôt complexe. Nous vous proposons une solution temporaire - vous devrez recommencer à chaque lecture du film - mais infiniment plus facile : pendant la lecture avec VLC, tapez plusieurs fois deux touches J ou K pour avancer ou retarder la bande son par rapport à l'image. Chaque pression sur une touche augmente ou réduit le décalage de 50 ms : activez donc ces deux touches jusqu'à obtenir une parfaite synchronisation.

iPhone / Envoyer plus de cinq photos dans un mail



Vous avez pris des photos avec votre iPhone (ou iPad, iPod Touch) et vous voulez les expédier comme pièces jointes à un mail. Pour cela, vous ouvrez l'appli Photos, vous touchez Modifier, vous effleurez les clichés et vous touchez Envoyer, puis Envoyer par courrier. Mais... si vous sélectionnez plus de cinq images, vous constaterez que la commande Envoyer par courrier disparaît du menu !

Voici comment contourner l'obstacle : une fois que vous avez sélectionné toutes vos images, touchez Envoyer, puis Copier. Lancez alors l'appli Mail, créez un nouveau message et maintenez le doigt dans le corps du message. Dans le menu qui apparaît, touchez Coller. Vos photos sont insérées dans le mail. Il ne vous reste plus qu'à indiquer le destinataire, puis à l'envoyer.

OUVERTURE D'UN BUREAU DE PUBLICITÉ À MOSTAGANEM

LE JOURNAL

«LE CARREFOUR
D'ALGÉRIE»

SITUÉ ZONE OROLAIT
(RENAULT) - LA
SALAMANDRE -
MOSTAGANEM.

LE MEILLEUR ACCUEIL
VOUS SERA RÉSERVÉ.

MOBILE :

.....0794 30 72 23

OU0664 82 62 11

FAX :

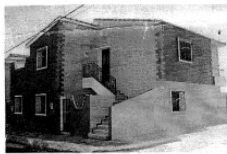
.....045.33.04.33

SARL ETBE TOUNSI

ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE PROMOTION IMMOBILIERE

Lance Un Programme de Logement LSP

A Boukhanifis. Wilaya de Sidi Bel Abbès



Projet : 55 Logts LSP
Type : F3 Semi Collectifs
Adresse : Boukhanifis. Sidi Bel Abbès
Avantage : Une Aide de l'Etat de 700.000.00 DA
Logement : avec Acte de Propriété Notarial
Versement : en 4 Tranches
Délai de Réalisation : 12 Mois

Pour Plus d'Information, nous contactez au Tel : 048-55-80-05/048-54-16-86

مكتب التوثيق الأستاذ مغفور رضا موثق بوهران
حي خميستي، إقامة المنظر الجميل سابقا حي ابن خلدون حاليا، قطعة H1،
عمارة B6، الطابق الأول الحصة رقم 13
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة

ش.ذ.م.م "ريان فيزيو أجييري"
بموجب عقد تأسيس تلقاه مكتب التوثيق المذكور أعلاه بتاريخ 2013/04/10 مسجل
في أوانه، سنت القوانين الأساسية لتأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة من طرف
السيد: حرمل محمد والسيد: حرمل سعيد والسيد: حرمل اسماعيل، تحمل الخصوصيات
التالية: التسمية: ش.ذ.م.م "ريان فيزيو أجييري"، الهدف: تهدف الشركة إلى النشاطات
الاتية رموزها: (406205)، (405205)، (410201)، (410101)، (406301)،
(405105)، (405103)، المقر: بوهران، حي العثمانية، الكاسطور العائلي، شارع D،
رقم 1 A وتحمل الحرف (B) حسب قرار التسييم، رأسمالها الاجتماعي: 3.300.000،
دج) مقسم إلى (3.300) حصة ذات قيمة 1000 دج للحصة الواحدة، مقسمة كما يلي
السيد: حرمل محمد: ألف ومائة (1.100) حصة، السيد: حرمل سعيد: ألف ومائة
(1.100) حصة، السيد: حرمل اسماعيل ألف ومائة (1.100) حصة، المدد: 99 سنة،
المسير: عين السيد: حرمل محمد المذكور أعلاه مسيرا أول للشركة ولمدة غير
محدودة، عين السيد: حرمل سعيد المذكور أعلاه مسيرا ثاني للشركة ولمدة غير
محدودة، كما عين السيد: حرمل اسماعيل المذكور أعلاه مسيرا ثالث للشركة ولمدة
غير محدودة، كما ستوضع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري.
للإعلان / الموثق

مكتب الأستاذ محمد إدريس
موثق

08، نهج الأمير عبد القادر سيدي بلعباس
تتأهل عن الحصص الاجتماعية

محفرة تاويريرة

بموجب عقد محرر من طرف الأستاذ الممض
أسفله بالمكتب، يوم 2013/04/04، السيد
مزيان عباس، تتأهل للسيد بن خالد ميلود، عن
سثمانه وسبعين (670) حصة اجتماعية بقيمة
ألف دينار جزائري (1.000.00) لكل واحدة
منها المملوكة له في الشركة ذات المسؤولية
المحدودة تحت اسم محفرة تاويريرة، مقرها
الاجتماعي بسيدي بلعباس، طريق وهران،
الممتد رقم 82. ثلثين: مائة وواحد وسبعين
الف دينار جزائري (1.000.000.00) دج.)
المعارضات إن وجدت، تودع بمكتب التوثيق
خلال خمسة عشر (15) يوما بعد الإعلان
الأخير. الإيداع القانوني: نسختان (02) من
العقد المحلل أعلاه سيتم إيداعهما لدى المركز
الوطني للسجل التجاري لولاية سيدي بلعباس.
للإعلان / الموثق

الأستاذة بن كنين نصيرة موثقة بمستغانم

07 شارع بن يحيى بلقاسم مستغانم

ش.ذ.م.م مقسرات

تغيير موضوع شركة

بموجب عقد تم وضعه بتاريخ 11 أبريل
2013، قام السيد محي الدين عبد القادر
ولد براهيم) بصفته مسير الشركة بتغيير
موضوع الشركة بإضافة: التسمين
الصناعي للأبقار والأغنام (101201)-
التسمين الصناعي للدواجن والتفريخ
الصناعي للبيض (101202). - مؤسسة
الأشغال الفلاحية والمعالجات النباتية
الصحية (101105).

تم إيداع نسختين من العقد بالمركز المحلي
للسجل التجاري بمستغانم.

الموثقة

مكتب الأستاذ محمد إدريس
موثق

08، نهج الأمير عبد القادر سيدي بلعباس
تتأهل عن الحصص الاجتماعية

شركة التجارة بالجملة

بموجب عقد محرر من طرف الأستاذ الممض
أسفله بالمكتب، يوم 2013/03/19، السيد
وداي بوعزة تتأهل للسيد بلة عز الدين، عن
مائة وثلثين وثلثين (132) حصة اجتماعية
بقيمة ألف دينار جزائري (1.000.00) لكل
واحدة منها المملوكة له في الشركة ذات
المسؤولية المحدودة تحت اسم شركة التجارة
بالجملة، مقرها الاجتماعي بسيدي بلعباس،
شارع عيسات إيدير. ثلثين: مائة وثلثان
وثلثين ألف دينار جزائري
(1.320.000.00) دج.) المعارضات إن وجدت،
تودع بمكتب التوثيق خلال خمسة عشر (15)
يوما بعد الإعلان الأخير. الإيداع القانوني:
نسختان (02) من العقد المحلل أعلاه سيتم
إيداعهما لدى المركز الوطني للسجل التجاري
لولاية سيدي بلعباس.
للإعلان / الموثق

مكتب الأستاذ محمد إدريس
موثق، 08، نهج الأمير عبد القادر

سيدي بلعباس

إيجار قاعدة تجارية

بموجب عقد محرر بالمكتب بتاريخ
2013/04/14، السيد صحراوي براهيم
يوسف، أعطوا إيجار للتسيير الحر لمدة واحد
وعشرون (21) شهرا للسيد بشير بويجدة
محمد ولد عبد الله، الساكن بسيدي بلعباس،
قاعدة تجارية متمثلة في تجارة بالتجزئة
للتنظيف العامة، بمحل كانن ببلدية سيدي
بلعباس، شارع علي ابن ابي طالب رقم 13،
مسجل بالمركز الوطني للسجل التجاري
(السجل المحلي ولاية سيدي بلعباس)، بتاريخ
2013/04/03، تحت رقم 98 أ 0111375 -
22/00

للإعلان / الموثق

مكتب التوثيق

الأستاذ رماص عبد القادر

21، شارع لمارتين وهران - 2493

تعيين مسير جديد

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه
بتاريخ 18 أفريل 2013 تم تعيين السيد:
بلوطي بوعلام ولد محمد كمسير جديد
للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة:
"إزدهار للبناء" ذات رأس المال المقدر
بمليون دينار (1.000.000.00) دج.)، الكائن مقرها
الاجتماعي بوهران، حي يغوراسن، شارع
ميروشو رقم: 18، لمدة غير محدودة
ابتداء من 01 أفريل 2013 خلفا للسيد:
نايت بهلول عبد العزيز ولد محند. ونتيجة
لذلك تم تعديل القانون الأساسي للشركة
طبقا للقانون.

الموثق

أمام الأستاذة بن كنين نصيرة موثقة بمستغانم

07 شارع بن يحيى بلقاسم مستغانم
شركة ذات المسؤولية المحدودة قادة للحبوب"
رأسمالها: 100.000.00 دج
مقرها: حاسي ماماش (مستغانم)

- إحالة حصص اجتماعية وإضافة نشاط
ومقر ثانوي

بموجب عقد تم وضعه بتاريخ 21 مارس
2013، أحالت السيدة زيتوني سومية (بنت
محمد) الساكنة مستغانم، خمسة حصص
اجتماعية (05) بثمن 5.000.00 دج للسيد
عرباوي قادة (ولد عدة) الساكن بمستغانم في
شركة قادة للحبوب، إضافة مقر ثانوي مخبزة
بشارع بن نعمة مصطفى (غليزان)، مسيرها
السيد عمارة محمد إضافة مقر ثانوي آخر
مخبزة بشارع المرتفعات الصعود (غليزان)،
مسيرها السيد بالجيلالي الغالي.
تم إيداع نسختين من العقد بالمركز المحلي
للسجل التجاري بمستغانم.

الموثقة

مكتب التوثيق الأستاذ مغفور رضا، موثق

بوهران حي خميستي، إقامة المنظر الجميل
سابقا حي ابن خلدون حاليا، قطعة H1،
عمارة B6، الطابق الأول الحصة رقم 13.
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المسؤولية المحدودة المسماة: تريفية

بموجب عقد محرر بتاريخ 2013/04/02
مسجل في أوانه، قرر الشركي الوحيد السيد:
زاوي رشيد حل المؤسسة ذات الشخص
الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة:
تريفية، مقرها الاجتماعي: بلدية عين الترك
ولاية وهران بالمكان المسمى جنة الشاطئ
شارع لافايي (LA GATTE) رقم 308
وقد عين نفسه مصفيا لها. كما عين مقرها
الاجتماعي مقرا للمصفية. ستوضع نسختين من
هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري.
للإعلان / الموثق

أمام الأستاذة بن كنين نصيرة موثقة بمستغانم

07 شارع بن يحيى بلقاسم
إحالة حصص اجتماعية

تغيير مسير الشركة
شركة ذات المسؤولية المحدودة

"سوبرات الخلوقة"
رأسمالها: 100.000.00 دج

بموجب عقد تم وضعه بتاريخ 18 أبريل 2013،
أحال السيد حقاني هشام (ولد محمد) الساكن
مستغانم خمسون (50) حصة اجتماعية للسيد
حقاني جمال (ولد محمد) الساكن بمستغانم بثمن
50.000.00 دج وأحال السيد حقاني سفيان (ولد
محمد) الساكن بمستغانم خمسون (50) حصة
اجتماعية للسيد حقاني جلول (ولد محمد) الساكن
بمستغانم بثمن 50.000.00 دج في الشركة
"سوبرات الخلوقة" الكائن مقرها الاجتماعي 05
شارع محمد تومي، بلدية سيدي لخضر
(مستغانم)، تغيير المسير: عين السيد حقاني هشام
(ولد محمد) كمسير للشركة لمدة غير محدودة. تم
إيداع نسختين من العقد بالمركز المحلي للسجل
التجاري بمستغانم.

الموثقة

الجمهورية الديمقراطية الشعبية
ولاية بشار
دارة بشار
بلدية بشار
مديرية الإدارة العامة
مصلحة: التنظيم العام
مكتب: التنظيم
نموذج إشهارية
تأسيس جمعية
طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المؤرخ في
12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم تأسيس
جمعية محلية:
المسماة: "الإسراء"
والمسجلة تحت رقم: 12 بتاريخ 18 أبريل
2013
الرئيس (ة): عبد الحليم قديوري
المقر: حي الإكرام رقم 292 مسكن تساهمي
الديداية بشار
الرئيس

مكتب توثيق الأستاذ بو عزة عبد أحمد
الموقى بوهران
60 شارع شريط علي شريف
تعديل الهدف الاجتماعي
ش.ذ.م.م المستقبل بات
المقر الاجتماعي: العنصر (وهران) 33
شارع عبد الحاكم حدو
رأسمال: 940.000 دج
بموجب عقد توثيق محرر بالمكتب في
2013/04/17، قرر أعضاءها إلغاء جميع
نشاطات الشركة باستثناء النشاط الآتي:
مؤسسة الترقية العقارية: 109.218.
للإعلان / الموقى

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بن عدة محمد نصر الدين
موقى بمدينة وهران
11 نهج جودي عبد الرحمان 2318
حل: ش.ذ.م.م المسماة:
"القمة للاستيراد والتصدير"
الكائن مقرها التعاونية العقارية الجندي
المجهول رقم 519 بئر الجير ولاية وهران
رأسمالها: 200.000.00 دج
مقتضى عقد مؤرخ في 16 أبريل 2013،
مسجل بصورة قانونية، تم حل الشركة ذات
المسؤولية المحدودة المذكورة أعلاه إبتداء من
تاريخ إمضاء العقد وعين السيد: حوجة محمد
أمين كمصفي للشركة المذكورة أعلاه. تقدم
المعرضات إلى المكتب للتوثيق المذكور أعلاه
خلال المواعيد المحددة قانونيا.
للإعلان / الموقى

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بن عدة محمد نصر الدين
موقى بمدينة وهران
11 نهج جودي عبد الرحمان 2318
إنشاء قاعدة تجارية
النشرة الأولى
بمقتضى عقد مؤرخ في 31 مارس 2013،
مسجل بصورة قانونية، أنشأ السيد نورة مختار
ولد حبيب قاعدة تجارية مستقلة في تجارة
بالتجزئة للخضر والفواكه بمحل واقع ب 03
شارع بن عربية الهواري حي العثمانية وهران
بجميع عناصره المعنوية، بثمن رئيسي قدره
910.000.00 دج. تقدم المعارضات إلى المكتب
التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة
قانونيا.
للإعلان / الموقى

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بن عدة محمد نصر الدين
موقى بمدينة وهران
11 نهج جودي عبد الرحمان 2318
بيع قاعدة تجارية
النشرة الأولى
بمقتضى عقد مؤرخ في 17 مارس 2013،
مسجل بصورة قانونية، باع السيد: آيت حجام
عز الدين ولد هاشمي إلى السيد: رمضان داود
ولد حمو، قاعدة تجارية غير مستقلة، يتمثل
نشاطها في بيع الأقمشة بالجملة، تقع بمحل
كائن بوهران، 55 شارع الثورة، والمتمثلة في
العناصر المعنوية بثمن قدره 800.000.00 دج.
تقدم المعارضات إلى المكتب للتوثيق المذكور
أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونيا.
للإعلان / الموقى

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري أحمد
موقى بقديس
حي LSP 212 عمارة 1، رقم 02 الطابق الأول
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
"أل.إبي.أو.أم."
المقر الاجتماعي: رقم 48 شارع العربي بن مهيدي
(وهران).
الرأسمال الاجتماعي: 100.000.00 دج
إحالة حصص اجتماعية بطريق الهيئة
وتغيير الشكل القانوني
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2013/04/10،
مسجل، وبموجب محضر الجمعية العامة غير العادية
المنعقد بتاريخ 2013/03/27، قرر الشركيين في
الشركة المذكورة أعلاه ما يلي: 1- إحالة حصص
اجتماعية عن طريق الهيئة من السيد بن عيسى عبد
القاد إلى السيد العيوني فريد تقرر بخمسين (50)
حصص اجتماعية وخروج الشريك. 2- تغيير الشكل
القانوني من شركة ذات المسؤولية المحدودة إلى
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة (م.ذ.ش.و.م.م)، ونتيجة لذلك تم تغيير
القانون الأساسي وفق الشكل القانوني الجديد.
سندود نسختان من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل
التجاري لولاية وهران.
للإعلان / الموقى

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ فلاح الهواري، الموقى
بالسائنية، المجمع السكني لي شالي،
رقم 01
تعديل القانون الأساسي الشركة ذات
المسؤولية المحدودة المسماة مطحنة
أولاد محمد
مقرها الاجتماعي: بلدية المالح بمنطقة
النشاطات تجزئة 76 قطعة تحمل رقم 23
ولاية تموشنت.
بموجب عقد نفاذ الأستاذ فلاح الهواري،
الموقى بالسائنية بتاريخ 10 و 17 أبريل
2013، المسجل قانونا، قرر الشركاء تعديل
القانون الأساسي للشركة كما يلي: توسيع
الغرض الاجتماعي للشركة بإضافة النشاط
التالي وهو: 107608 - صناعة المنتجات
لتغذية الحيوانات باستثناء دقيق الأسماك.
الموقى

مكتب التوثيق للأستاذ قادي أحمد
موقى بوهران
01 نهج الشيخ العربي التبيسي
تعديل القانون الأساسي للشركة
بموجب عقد تلقيها بمكتبنا في 03/10
و 2013/04/08 المسجل بتاريخ
2013/04/15 قرر شركاء الشركة ذات
المسؤولية المحدودة مدرسة التسيير والإعلام
الألي والتجارة ابن سينا مقرها بوهران حي
الأمير 19 نهج العربي بن مهيدي ورأسمالها:
100.000.00 دج تعيين السيدة بن سمو فتيحة
مسيرة للشركة لمدة سنتين (02) وبذلك عدلت
المادة العشرين من القانون الأساسي للشركة.
للإعلان / الموقى

مكتب الأستاذ محمد إدريس
موقى، 08 نهج الأمير عبد القادر
سيدي بلعباس
تنازل عن الحصص الاجتماعية
"شركة التجارة بالجملة"
بموجب عقد محرر من طرف الأستاذ الممضي
أسفله بالمكتب يوم 2013/03/19، السيد مدين
قويصر، تنازل للسيد بله نوفل، عن مائة وواحد
وسبعين (171) حصة اجتماعية بقيمة ألف
دينار جزائري (1.000.000 دج)، لكل واحدة
منها المملوكة له في الشركة ذات المسؤولية
المحدودة تحت اسم شركة التجارة بالجملة،
مقرها الاجتماعي بسيدي بلعباس، شارع
عيسات ايدير، الثمن: مائة وواحد وسبعين ألف
دينار جزائري (1.000.000 دج)، المعارضات
إن وجدت، تُردع بمكتب التوثيق خلال خمسة
عشر (15) يوما بعد الإعلان الأخير. الإيداع
القانوني: نسختان (02) من العقد المحلل أعلاه
سيتم إيداعها لدى المركز الوطني للسجل
التجاري لولاية سيدي بلعباس.
للإعلان / الموقى

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ عابسة محمد
08 شارع نقاب الميلود سيق
إيداع اتفاقية اندماج شركتين
بموجب عقد نفاذ مكتب الأستاذ عابسة محمد
الموقى بسيق بتاريخ 2013/03/20، المسجل
قانونا، طلبا السادة متيجي حسين منصور ابن
طيب بصفته المدير العام لشركة ذات أسهم
المسماة "المطاحن الكبرى دهره موسا"
والسيد: متيجي أحمد زويبر بصفته المدير
العام لشركة ذات أسهم المسماة "متيجي
نوتريسيون مينوتس"، إيداع اتفاقية اندماج
شركتين، شركة ذات أسهم المسماة "المطاحن
الكبرى دهره موسا" الكائن مقرها الرئيسي
بالمناظرة الصناعية طريق صلاند،
مزران ولاية - مستغانم، رأسمالها
000.000.00 دج وشركة ذات أسهم
المسماة "متيجي نوتريسيون مينوتس" الكائن
مقرها الرئيس بالمناظرة الصناعية طريق
صلاند مزران، ولاية مستغانم، يقدر
رأسمالها بـ 695.050.000.00 دج.
الموقى

مكتب التوثيق الأستاذ بخناوي سعيد
نهج طرابلس زاوية شارع صيف الله
جيلالي رقم 02 - وهران -
الهاتف: 84-28-39-041
الفاكس: 48-00-39-041
حل شركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة التخزين التبريد أ. دي.
مقرها الاجتماعي: الطريق الولائي
رقم: 83 قطعة رقم: 61 المقطع المسحي
رقم: 02
رأسمالها الاجتماعي: 100.000.00 دج
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ
2013/04/21، والمسجل، قرر الشركاء حل
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
التخزين التبريد أ. دي، حل الشركة حلا
مسبقا وعين السيد: يوسف عبد القادر كمصفي
للشركة.
للإعلان / الموقى

مكتب الأستاذة هني سلمية
موتقة بمستغانم، حي 400 مسكن عمارة أ
10 نهج طريق وهران - مستغانم
تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة "ظهرة للترقية العقارية"
مقرها واجهة حي البحر رقم 01 صلاند،
مستغانم
رأسمالها: 100.000.00 دج
بموجب عقد تلقته الموقفة بتاريخ
2012/07/17، المسجل في وانه، تم تأسيس
شركة ذات مسؤولية محدودة ظهرة للترقية
العقارية بين الشركاء السيد عيسوي جيلالي
والسيد عيسوي عز الدين أنور، لمدة 99
سنة، رأسمالها: 100.000.00 دج، المقر
الاجتماعي واجهة حي البحر رقم 01
صلاند، مستغانم، يتمثل موضوع الشركة
في: 109218 مؤسسة الترقية العقارية، وتم
تعيين السيد حداد محمد الأمين مدير للشركة.
أودعت نسختان من العقد بالمركز المحلي
للسجل التجاري بمستغانم.
الموتقة

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

Recrute

UN AGENT PAO

Conditions:

- Maitriser le logiciel Pagemaker
- Expérience exigée et Habitant à Oran

Envoyer CV au: lecarrefouroran@yahoo.fr

VENDS

Terrain situé
quartier Bel Air
à Oran pour
promotion
immobilière
400 M².

Tel : 0550 489 139

OFFRE

VOS PETITES
ANNONCES
À PETIT PRIX

Anniversaire, Naissance,
Félicitation, etc...
pour un seul prix

300 DA

Contactez le Journal
Au 04 39 84 40
ou venez nous voir au
16 Bd Benzerdjeb - Oran

22 | Sortie de secours

www.carrefouralgerie.com

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Dinas		Signe distinctif		Nettoyés des mines		Démonstratif		Housses d'oreiller
Pli de graisse		Premier nombre		Note		Article		
Donne le rang après 20							Firmament	
Haut anglais								
		Relatives aux noces		Nids de rapaces		Adverbe de lieu		
Exterminée						Multiplier par 3		
Prêteuses à taux abusifs								
Vaniteux	Plante aromatique							Arbres
	Voie sanguine							
			Note		Wilaya		Passé exprès à distance	
Grattiner								
Soutien de plante								
				Songe				
				Au centre de la baguette				
Article espagnol				Matelot				
Imbécile				Technicien supérieur				
							Règle	
Crochet de boucherie					Possessif			

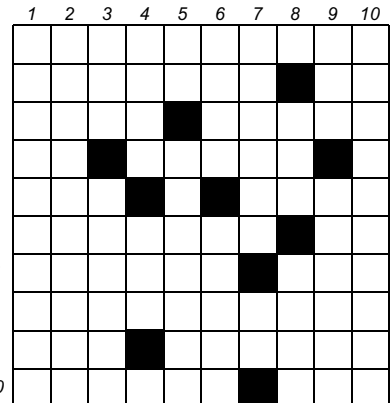
MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

- Faisant un enchaînement logique.
- Ne laisse pas le choix. Ville de Chaldée.
- Composite. Exposa en public.
- Suffisamment (phon). Volonté.
- Complète *plus ultra* dans une expression latine. Indique la direction.
- Imbécillité. Salut romain (phon).
- Gros cordages. Enleva.
- Très amusantes.
- Époque. Fixera fortement.
- Alourdie. Coupé court.

VERTICALEMENT

- Bohémien.
- Livre d'enfant illustré destiné à apprendre l'alphabet.
- Affluent du Rhin. Objectifs.
- Convient. Ondule dans les gradins du stade.
- Tête d'ogive. Met plus bas que terre.
- Sorties de mères. Prophète biblique.
- Originaire de. Dans le port d'Anvers.
- Petite surface. Enlever.
- Ne vaut rien. Loupera.
- Fis passer d'un récipient à un autre.



E	R	A	T	C	E	H	M	O
R	A	M	T	R	U	A	N	D
E	A	M	N	I	S	T	I	E
L	T	I	A	F	E	D	I	U
E	R	A	A	V	I	L	I	R
T	A	L	M	E	L	O	N	A
R	P	A	L	I	S	S	E	R
A	P	M	E	N	S	S	W	J
M	E	I	A	E	O	A	A	E
A	V	O	I	R	C	R	G	T
N	A	R	Y	T	I	A	M	E
E	T	C	A	X	E	A	R	E
A	L	B	I	N	O	S	N	I
T	I	R	E	T	T	A	L	T

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom d'un pays africain

- | | | |
|----------|----------|----------|
| ALBINOS | LATTE | RACEE |
| AMNISTIE | MAL | TAMISAGE |
| AVILIR | MARIANT | TASSE |
| AVOIR | MARTELER | TIRET |
| DEFAIT | MELON | TRAPPE |
| EXACTE | NORME | TRUAND |
| HECTARE | ODEUR | TYRAN |
| JETEE | PALISSER | VIEILLI |

Solution du jeu précédent:
AUBAINE

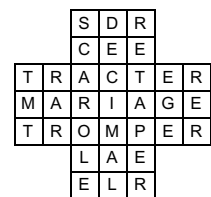
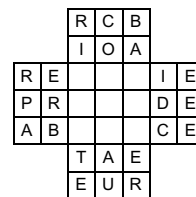
MOTS EN CROIX

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

T U D O N E P I S

Solution du jeu précédent:

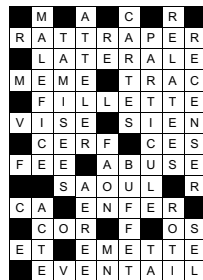


SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS CROISES



MOTS FLECHES



HOROSCOPE

BELIER

Prenez le temps de rêver et d'extérioriser votre créativité. Allongez-vous dans l'herbe et regardez le ciel. Impossible n'est pas français dit-on ! Alors ayez confiance, même dans vos rêves les plus fous !

TAUREAU

Si vous vous sentez un peu mou et apathique, il est temps de prendre soin de vous. Votre corps a besoin d'un peu plus d'égards que ceux que vous lui accordez en général... Envisagez sérieusement un programme de remise en forme.

GÉMEAUX

Ressasser les différentes hypothèses n'influera en aucun cas les résultats ! C'est même probablement au moment où vous aurez tout oublié que ce verdict tant attendu se présentera à vous ! En attendant, profitez de la vie !

CANCER

Même si la journée incite plutôt au cocooning et à la traditionnelle séance "télé-bière-pizza", une balade pourrait vous faire le plus grand bien ! Votre corps a besoin de sortir de sa torpeur et de se mettre en mouvement. Vous apprécierez d'autant plus le retour à la maison et la douce chaleur de votre foyer.

LION

Vous êtes péniblement agressif ! La moindre anicroche et vous voilà rugissant comme un pitbull privé de sa pâtée. Avouez que c'est pénible tout de même ! Relâchez les mâchoires de temps en temps, vous frisez la crampe !

VERGE

Qu'est-ce qu'ils ont à faire se déclencher en même temps leur malaise névrotique et à vous prendre pour cible principale ? Vous êtes trop gentil voilà tout, vous leur proposez trop rapidement d'être leur déversoir émotionnel et ils en abusent.

BALANCE

Réveillez la cigale qui est en vous et ne faites absolument rien qui pourrait vous demander le moindre effort. Votre honneur de cigale est en jeu ! Seuls quelques bâillements (légers) sont autorisés ainsi que le remplissage du verre au moment de l'apéritif !

SCORPION

Ils seront attirés par vous comme par un aimant... Mais si vous avez la chance d'être admiré et de pouvoir compter de nombreux amis, faites attention à ne pas vous prendre pour ce que vous n'êtes pas ! Ne perdez pas les pédales pour autant !

SAGITTAIRE

Vous prendrez les décisions qui s'imposent avec aisance et efficacité, vous coopérez intelligemment avec vos collègues, votre esprit sera alerte et votre forme physique excellente.

CAPRICORNE

Vous donnez trop de poids à l'opinion des autres sans prendre le recul nécessaire pour analyser par vous-même les intérêts en jeu. Vous avez tous les éléments en main pour prendre les décisions qui s'imposent. Ne vous laissez pas influencer outre mesure.

VERSEAU

Il n'est pas impossible que vous passiez cette journée à dormir debout et à rêver plutôt que de travailler avec efficacité... Evitez tout de même de faire trop de voyages par procuration ! Faites une liste de tout ce que vous avez à faire pour vous aider à retrouver le fil.

POISSONS

Aujourd'hui, les gens chercheront votre compagnie. Une personne de votre entourage pourrait bien avoir besoin de votre sens de l'écoute pour se reposer un peu sur vous. Avec la chaleur et la douceur qui vous caractérisent, vous parviendrez sans difficulté à la faire parler.



10h30 : Relais "Rediff"
 11h00 : Santé Mag "Rediff"
 12h00 : Journal
 12h25 : Avis Religieux
 15h00 : Twahacht Bladi (Direct)
 16h30 : Sebaq El Madjarate (21)
 17h00 : Les Pirates (06)
 17h20 : Takder Tarbah
 18h00 : Journal
 18h20 : Khalti Lalahoum
 18h45 : Martyrs De La Guillotine
 19h00 : Journal
 19h25 : Une Ville, Une Histoire
 20h00 : Journal
 20h45 : Canal Foot
 22h00 : Culture Club
 23h00 : Athmane Bali



10h00 : Bouhairat El Chabout
 10h20 : Asrar Laila
 11h30 : Daouri El Mouhtarifine
 13h00 : Journal
 Stock City-man United
 16h05 : Asrar Moukhabaa
 17h00 : El-djazair Tarikhe Wa Had-hara
 17h30 : Biatouna
 18h00 : Journal
 18h20 : Taqdar Tarbah
 19h00 : Zamen El Barhothe
 20h00 : Journal
 20h45 : Chouhada El Maqassala
 21h00 : Chahid Wa Mouchahid
 22h10 : The Wild
 23h00 : Hiwar El-saâ

TF1

11:00 Les douze coups de midi
 11:50 Petits plats en équilibre
 12:00 Journal
 12:40 Petits plats en équilibre
 12:55 Les feux de l'amour
 13:55 Avant de dire «oui !»
 15:35 Quatre mariages pour une lune de miel
 16:25 Bienvenue chez nous
 17:20 Une famille en or
 18:50 Nos chers voisins
 19:00 Journal
 19:30 Mon assiette santé
 19:40 Après le 20h, c'est Canteloup
 19:50 Joséphine, ange gardien
 21:40 New York Unité Spéciale
 22:30 New York Unité Spéciale
 23:00 Les experts : Manhattan

2

11:55 Météo 2
 12:00 Journal
 12:52 Consomag
 12:55 Toute une histoire
 14:10 Comment ça va bien !
 15:05 Le tourbillon de l'amour
 16:00 Le jour où tout a basculé
 16:20 Par amour
 16:50 On n'demande qu'à en dire
 17:40 Mot de passe
 18:25 N'oubliez pas les paroles
 19:00 Journal
 19:45 Autopsie d'un meurtre
 20:25 D'art d'art
 20:30 Autopsie d'un meurtre
 21:10 Autopsie d'un meurtre
 21:50 Un oeil sur la planète
 23:00 Météo outremer

TF1

19h45

JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN

EN ROUE LIBRE



Réalisé par : Philippe Proteau

Acteurs : Mimie Mathy (Joséphine) Philippe Caroit (Christophe Giovanni) Carole Richert (Rose) Malcolm Conrath (Xavier Malescot) Laurie Dupont (Paola Giovanni)

Christophe Giovanni est handicapé depuis qu'il a perdu l'usage de ses jambes dans un accident de la route. Paola, sa fille, a insisté pour qu'il engage une nouvelle assistante car elle estime qu'il doit reprendre son travail pour arrêter de déprimer. Joséphine est la candidate idéale, mais la tâche est ardue. Christophe, qui a l'impression que sa vie s'est arrêtée, n'est prêt à faire aucun effort.

3

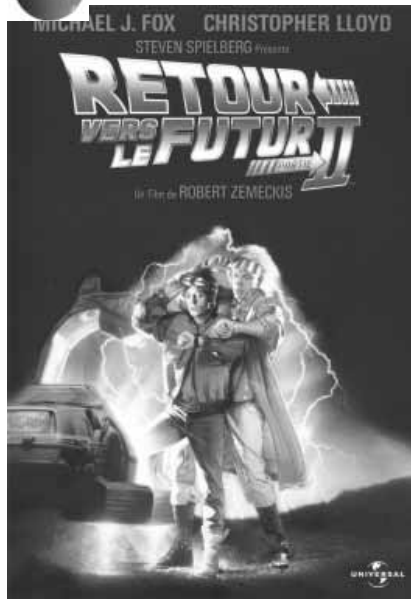
11:55 Météo à la carte
 12:50 Si près de chez vous
 13:15 Si près de chez vous
 13:45 Keno
 13:50 Inspecteur Derrick
 15:10 Des chiffres et des lettres
 16:30 Slam
 18:00 19/20 : Journal régional
 18:18 19/20 : Edition locale
 18:30 19/20 : Journal national
 19:00 Tout le sport
 19:10 Et si on changeait le monde
 19:15 Plus belle la vie
 19:45 Le chœur du village
 21:20 Le chœur du village
 22:18 Parlons passion
 22:20 Grand Soir 3

CANAL+

11:45 La nouvelle édition
 13:00 La vérité si je mens ! 3
 14:55 La caméra planquée de François Damiens
 15:05 Le supplément
 15:40 Disparue
 17:20 Les Simpson
 17:45 Le JT
 18:05 Le grand journal
 19:05 Le petit journal
 19:30 Le grand journal, la suite
 19:55 Borgia
 20:50 Borgia
 21:50 Spécial investigation
 22:45 L'oeil de Links
 23:05 Le journal des jeux vidéo
 23:30 Borgia



19h45



Réalisé par : Robert Zemeckis

Acteurs : Michael J Fox (Marty McFly / Marty McFly Jr / Marlene McFly) Christopher Lloyd (Emmett Brown) Lea Thompson (Lorraine) Thomas F Wilson (Biff Tannen / Griff Tannen) Elisabeth Shue (Jennifer)

En 1985, Marty McFly a retrouvé le présent et un repos bien mérité. Mais son vieil ami Doc, un physicien excentrique mais génial, surgit à nouveau au volant de sa machine à remonter le temps. Cette fois, Doc entraîne son jeune protégé en l'an 2015. Marty se retrouve nez à nez avec son propre fils, sur le point de commettre un hold-up qui risque de l'envoyer en prison pour le restant de ses jours.



19h40

LE CHOEUR DU VILLAGE

UNE STAR EN RENFORT



A Peyrehorade, dans les Landes, le projet prend forme. Les bénévoles œuvrent de deux manières : sur le chantier pour transformer les anciens abattoirs en école de musique et dans une chorale dont les concerts récoltent des fonds pour les travaux. La chanteuse basque Anne Etchegeyien vient participer à un concert dans l'église du village, et Patrick Fiori, très touché par la mobilisation des Peyrehoradais, s'investit dans le projet. Enfin Robert Goldman (frère de Jean-Jacques) enthousiasmé par le travail de ces chanteurs amateurs, écrit spécialement un hymne. Quand les cœurs s'avancent.



19h40

RIZZOLI & ISLES

MORT EN COULISSES

Réalisé par : Mark Haber

Acteurs : Angie Harmon (Jane Rizzoli) Sasha Alexander (Maura Isles) Bruce McGill (Vince Korsak) Lolita Davidovich (Melody Patterson) Jordan Bridges (Frankie Rizzoli Jr)



Jane et Maura enquêtent sur un meurtre survenu pendant un concours de danse. La victime, la mère d'une des jeunes ballerines, a été poignardée avec une paire de ciseaux. La directrice du concours affirme qu'elle avait des problèmes d'argent. Jane découvre bientôt que le mari de la défunte est un ancien alcoolique. Parallèlement, Korsak apprend que le fils de son ex-compagne a tiré sur un policier.

arte

11:50 Arte journal
 12:00 Par avion
 12:25 360°-GEO
 13:10 La guerre des mondes
 15:00 La fabuleuse histoire de la science
 15:55 X-enius
 17:15 Pluie bénie
 18:00 Les îles Canaries
 18:45 Arte journal
 19:05 28 minutes
 19:45 Le futur selon vous
 19:50 The Walker
 21:30 Blueberry, l'expérience secrète
 00:15 Leonard Bernstein dirige Chostakovitch

M6

11:45 Le 12.45
 12:05 Scènes de ménages
 12:40 Météo
 12:42 Astuces de chef
 12:45 13 enfants et un prince charmant
 14:45 Le galop des sentiments
 16:35 Un dîner presque parfait
 17:45 100 % mag
 19:05 Scènes de ménages
 19:50 Top chef
 22:50 Norbert et Jean : le défi
 23:25 Zemmour et Naulleau
 00:40 Météo
 00:45 Urgence disparitions
 01:40 M6 Music
 05:00 M6 Music

Le Carrefour d'Algérie

24heures

LUNDI 22 AVRIL 2013

RÉALISATION DE 450 BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES

Le programme finalisé au début de 2015

Le programme de réalisation et d'équipement de 450 bibliothèques communales à travers le pays, sera finalisé au début de 2015, a affirmé, dimanche à Bechar, la ministre de la Culture Mme. Khalida Toumi. Ce programme, pris en charge par le ministère de la culture au titre d'un vaste projet de développement de la lecture publique à travers les 1.541 communes du pays, est initié conjointement avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-elle indiqué, en marge de sa visite de travail dans la wilaya. De ce programme, 300 bibliothèques ont été réceptionnées et ouvertes au public, le reste devant l'être en 2014 (120 structures) et en 2015 (30), a précisé Mme Khalida Toumi. Ces structures constituent un outil très important dans la promotion et le développement de la lecture, et permettent l'accessibilité au livre et au savoir pour l'ensemble des populations du pays, a signalé la ministre de la Culture.



Le secteur de la Culture sera aussi renforcé prochainement par le lancement des travaux de trois nouveaux théâtres de 500 places chacun à Adrar, Tindouf et Taman-

rasset, et ce dans la perspective du développement des activités artistiques, notamment théâtrales, dans ces régions du sud, a souligné Mme Toumi.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE La gendarmerie et l'ONDADV coopèrent

Un protocole de coopération dans le domaine de la protection de la propriété littéraire et intellectuelle a été signé dimanche à Alger entre la Gendarmerie nationale (GN) et l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDADV), a indiqué un communiqué de la Gendarmerie. Le document a été signé au siège de la gendarmerie nationale par le Général major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale et le directeur général de l'ONDADV, M. Ben Cheikh El-Houssein. Il est précisé que cette démarche vise à "encourager la créativité et le développement intellectuel à la lumière d'une société de l'information et de la connaissance". "Les deux parties sont conscientes de la nécessité d'assurer et d'encourager la protection des droits d'auteurs et droits voisins, compte tenu de leur important impact sur l'encouragement de la créativité intellectuelle et les innovations", a souligné le communiqué. Le protocole aspire à "limiter la propagation de la contrefaçon des œuvres et à instaurer des conditions encourageant l'investissement national et international et à créer un environnement approprié par le transfert de technologies et de connaissances modernes".

La reine Elizabeth célèbre ses 87 ans dans l'intimité



La reine Elizabeth II célébrerait dimanche son 87e anniversaire dans l'intimité, a indiqué le palais de Buckingham, à plus d'un mois du 60e anniversaire de son couronnement. "Elle passe son anniversaire avec sa famille, de façon privée", a indiqué à l'AFP une porte-parole du palais de Buckingham. Des tirs de canon auront lieu lundi midi dans le centre de Londres pour marquer l'événement. Le 21 avril 1926 est la date de naissance d'Elizabeth II, mais la souveraine a également un anniversaire officiel en juin, traditionnellement marqué par une cérémonie baptisée "Trooping the Colour", le "salut aux couleurs". La reine Elizabeth a célébré en 2012 son jubilé de diamant, marquant les soixante ans de son accession au trône après la mort de son père, le roi George VI, le 6 février 1952. Elle avait pour l'occasion sillonné le royaume et les festivités s'étaient déroulées dans une grande ferveur populaire. L'année 2013 marque le soixantième anniversaire de son couronnement, le 2 juin 1953 à l'abbaye de Westminster. Un festival a été prévu du 11 au 14 juillet dans les jardins de Buckingham pour marquer l'événement.

CORNICHE ORANAISE

Crime crapuleux près d'un cabaret à Bousville

La commune d'Ain El Türkck a été secouée dans la nuit d'avant-hier par une scène des plus horribles. En effet, selon des sources bien informées, une violente bagarre a éclaté aux environs de 4 heures du matin, entre deux chefs de bandes rivales activant sur toute la corniche oranaise. Bilan, un mort et un autre dans un état comateux. Selon des informations recueillies à Ain Türkck, la victime décédée, a reçu un coup de coutelas dit « Bouchia » qui lui a tranché le cou. Quant au criminel, il a lui aussi reçu un violent coup de couteau au niveau du cou. L'assassin demeurant à Bousville est un vendeur du cabaret où a éclaté la bagarre. Toujours selon la même source, la victime blessée, a préféré aller se soigner au niveau des services des urgences du CHU d'Oran pour fuir toutes représailles de la part des frères de la victime décédée et qui sont eux aussi des repris de justice notoires. Alertée la police est arrivée sur les lieux. L'assassin qui est toujours dans un état comateux, demeure sous la surveillance de la police, au niveau du CHU d'Oran. La victime décédée est connue pour être un homme très dangereux. Des riverains rapportent qu'à maintes reprises il a menacé des policiers à l'aide d'armes blanches. Les mêmes riverains racontent, que le frère de la victime squatte depuis des années une résidence de la wilaya d'Oran. Tout récemment, et sous instruction du wali, les autorités locales de la commune de Ain Türkck ont lancé une procédure pour l'expulser, mais jusqu'à l'heure cette procédure reste sans résultats. Il faut dire, que la sécurité au niveau de la corniche oranaise a bien besoin de gros moyens, matériels et humains pour faire face au phénomène du banditisme nourri par une catégorie de gens très puissants qui échappent à tout contrôle, en matière de commerce illégal, exploitation de la gent féminine, la drogue pour ne citer que cela.

A. Kader

APRÈS 02 MOIS D'HOSPITALISATION

Un homme de 53 ans décède suite à une intoxication alimentaire

On apprend de sources généralement bien informées, qu'un homme de 53 ans est décédé au niveau du CHU d'Oran, après 02 mois de coma au service de réanimation. L'homme en question a été victime d'une intoxication alimentaire. Pour l'heure aucune information n'a circulé quant au produit, qui est à l'origine de cette intoxication. La victime habite la ville d'Oran. Une enquête a été ouverte, pour faire la lumière sur cette affaire.

A. Kader

CENTRE DE VACANCES À CAP FALCON (ORAN)

Une fille de 16 ans asphyxiée par le gaz

Une adolescente, âgée de 16 ans, a été évacuée avant-hier par les éléments de la Protection civile, aux services des urgences, suite à une asphyxie par du gaz butane. Notre source rapporte que cet accident a eu lieu dans un centre de vacances implanté à Cap Falcon (Ain El Türkck). La victime est originaire de la wilaya de Béchar. En fin d'après-midi de la journée d'hier, on apprend que la victime en question était toujours dans un état critique.

A. Kader

VOL DE VÉHICULES

Démantèlement d'un réseau à Batna

Un réseau spécialisé dans le vol de voitures, dont les membres sont issus de la wilaya de Sétif, vient d'être démantelé par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Djeddar (Batna), a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué. Quatre (4) membres de cette bande ont été arrêtés samedi aux environs de 19 heures au moment où ils tentaient de vendre une camionnette volée le 19 avril dans la commune de Ouled Saber, dans la wilaya de Sétif. Une enquête a été diligentée par la Gendarmerie nationale pour mettre au jour d'éventuelles ramifications de ce réseau dont les membres interpellés sont âgés de 24 à 63 ans, a-t-on précisé de même source.